



REPUBLIQUE FRANCAISE **DEPARTEMENT** COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 11 décembre 2023

Nombre de membres - en exercice - présents - absents dont pouvoirs	139 85 54 15	Objet : Budget primitif 2024 – Budget ZAE	N° 75/12/2023	Date de convocation : 05/12/2023 Date d'affichage : 05/12/2023
- votants Secrétaire de séance : É	100 cric DUDOUET			

L'an deux mil vingt-trois, le onze décembre à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents: Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gille BOITEUX (BOUDREVILLE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Christian BORNOT (BUNCEY), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Maxime VERSLYPE (COURBAN), Alain GAUTHIER (ECHALOT), Éric DUDOUET (ETALANTE), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Marie-Rose PITOIS (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Éric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Gérard MEYNIEL (ROCHEFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Michel VUILLERMET (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX),



Reçu en préfecture le 21/12/2023







Alain JESSUS (SAINT MARC SUR SEINE), Jean-Yves RAILLARD (SAVOISY), Hubert MIGNARD (THOIRES), Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Viviane BOURGOIN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULES SUR AUBE), Alain CLERGET (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINE LES TEMPLIERS).

Absents excusés: Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), Hubert COLLIN (CHANNAY), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Bernard MONGENET (DUESME), André LIPPIELLO (ESSAROIS), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Bernard SOUPAULT (LARREY), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), donne pouvoir à François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES) donne pouvoir à Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florence BOUCHARD (SEMOND) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE).

Rapporteur: Roland LEMAIRE

ID: 021-242101434-20231211-CC75122023-BF





VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants et L 5211-1,

Le projet de budget primitif 2024 – Budget ZAE – s'équilibre comme suit :

	SECTION D'IN	VESTISSEMENT en Euros
SECTION DE FONCTIONNEMENT en Euros		Propositions nouvelles
Dépenses : 64 881.66 €	Dépenses	64 876.66 €
Recettes : 64 881.66 €	Recettes	64 876.66 €
	Excédent/Déficit	0.00

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- APPROUVE le Budget primitif 2024 du Budget ZAE tel que présenté ci-dessus.
- AUTORISE le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 12/12/2023 Le Président de la Communauté de Communes,

Maire de Massingy

Jérémie BRIG

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023 52LO

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC75122023-BF





REPUBLIQUE FRANCAISE **DEPARTEMENT COTE D'OR**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 11 décembre 2023

Nombre de membres Objet: Budget primitif 2024 -- en exercice 139 Date de **Budget CENTRE EOUESTRE** convocation :: - présents 85 05/12/2023 N° 76/12/2023 - absents dont pouvoirs 15 Date d'affichage: 05/12/2023 100 votants Secrétaire de séance : Éric DUDOUET

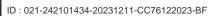
L'an deux mil vingt-trois le onze décembre à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents: Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gille BOITEUX (BOUDREVILLE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Christian BORNOT (BUNCEY), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE). Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Maxime VERSLYPE (COURBAN), Alain GAUTHIER (ECHALOT), Éric DUDOUET (ETALANTE), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Marie-Rose PITOIS (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Éric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Gérard MEYNIEL (ROCHEFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Michel VUILLERMET (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX),



Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le





Alain JESSUS (SAINT MARC SUR SEINE), Jean-Yves RAILLARD (SAVOISY), Hubert MIGNARD (THOIRES), Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Viviane BOURGOIN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULES SUR AUBE), Alain CLERGET (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINE LES TEMPLIERS).

Absents excusés: Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), Hubert COLLIN (CHANNAY), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Bernard MONGENET (DUESME), André LIPPIELLO (ESSAROIS), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Bernard SOUPAULT (LARREY), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), donne pouvoir à François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES) donne pouvoir à Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florence BOUCHARD (SEMOND) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE).

Rapporteur: Roland LEMAIRE



ID: 021-242101434-20231211-CC76122023-BF



VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants et L 5211-1,

Le projet de budget primitif 2024 – Budget CENTRE EQUESTRE – s'équilibre comme suit :

	SECTION D'IN	VESTISSEMENT en Euros
SECTION DE FONCTIONNEMENT en Euros		Propositions nouvelles
Dépenses :76 598.00 €	Dépenses	78 600.00 €
Recettes : 76 598.00 €	Recettes	78 600.00 €
	Excédent/Déficit	0.00

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- APPROUVE le Budget primitif 2024 du Budget « Centre équestre » tel que présenté cidessus.
- AUTORISE le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 12/12/2023

Le Président de la Communauté de Communes

Maire de Massing

Jérémie BRIG

CHATILLON SUR SEINE

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023 52LO

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC76122023-BF







REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT COTE D'OR

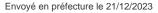
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 11 décembre 2023

ombre de membres en exercice présents absents ont pouvoirs votants ecrétaire de séance : Éric DUDOUET Objet : Budget primitif 2024 — Budget CHAUFFERIE BOIS	N° 77/12/2023	Date de convocation: 05/12/2023 Date d'affichage: 05/12/2023
--	---------------	---

L'an deux mil vingt-trois, le **onze décembre** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents: Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHERAERT (BALOT), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gille BOITEUX (BOUDREVILLE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Christian BORNOT (BUNCEY), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Maxime VERSLYPE (COURBAN), Alain GAUTHIER (ECHALOT), Éric DUDOUET (ETALANTE), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Marie-Rose PITOIS (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Éric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Gérard MEYNIEL (ROCHEFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Michel VUILLERMET (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX),



Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID: 021-242101434-20231211-CC77122023-BF



Alain JESSUS (SAINT MARC SUR SEINE), Jean-Yves RAILLARD (SAVOISY), Hubert MIGNARD (THOIRES), Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Viviane BOURGOIN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULES SUR AUBE), Alain CLERGET (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINE LES TEMPLIERS).

Absents excusés: Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), Hubert COLLIN (CHANNAY), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Bernard MONGENET (DUESME), André LIPPIELLO (ESSAROIS), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Bernard SOUPAULT (LARREY), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), donne pouvoir à François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES) donne pouvoir à Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florence BOUCHARD (SEMOND) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE).

Rapporteur: Roland LEMAIRE

ID: 021-242101434-20231211-CC77122023-BF





VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants et L 5211-1,

Le projet de budget primitif 2024 – Budget CHAUFFERIE BOIS – s'équilibre comme suit :

	SECTION D'IN	VESTISSEMENT en Euros
SECTION DE FONCTIONNEMENT en Euros		Propositions nouvelles
Dépenses : 99 754.00 €	Dépenses	53 400.00 €
Recettes : 99 754.00 €	Recettes	53 400.00 €
	Excédent/Déficit	0.00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- APPROUVE le Budget primitif 2024 du Budget « Chaufferie Bois » tel que présenté cidessus.
- AUTORISE le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 12/12/2023 Le Président de la Communauté de Communes,

Maire de Massingy CHINUNES D

21400 CHATILLON **SUR SEINE**

Jérémie BKIGAND

Envoyé en préfecture le 21/12/2023 Reçu en préfecture le 21/12/2023 52LO

ID: 021-242101434-20231211-CC77122023-BF



ID: 021-242101434-20231211-CC78122023-BF



REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 11 décembre 2023

Nombre de membres - en exercice - présents	139 85	Objet: Budget primitif 2024 – Budget ORDURES MENAGERES	N° 78/12/2023	Date de convocation : 05/12/2023
- absents	54			
dont pouvoirs	15			Date d'affichage : 05/12/2023
- votants Secrétaire de séance :	100 Éric DUDOUET			

L'an deux mil vingt-trois, le **onze décembre** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents: Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Michael CAPLET (BEAUNOTTE). Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE). Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gille BOITEUX (BOUDREVILLE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Christian BORNOT (BUNCEY), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Maxime VERSLYPE (COURBAN), Alain GAUTHIER (ECHALOT), Éric DUDOUET (ETALANTE), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Marie-Rose PITOIS (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Éric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Gérard MEYNIEL (ROCHEFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Michel VUILLERMET (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX),

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

ID: 021-242101434-20231211-CC78122023-BF

Publié le







Alain JESSUS (SAINT MARC SUR SEINE), Jean-Yves RAILLARD (SAVOISY), Hubert MIGNARD (THOIRES), Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Viviane BOURGOIN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULES SUR AUBE), Alain CLERGET (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINE LES TEMPLIERS).

Absents excusés: Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), Hubert COLLIN (CHANNAY), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Bernard MONGENET (DUESME), André LIPPIELLO (ESSAROIS), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Bernard SOUPAULT (LARREY), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), donne pouvoir à François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES) donne pouvoir à Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florence BOUCHARD (SEMOND) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE).

Rapporteur: Roland LEMAIRE





VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants et L 5211-1,

Le projet de budget primitif 2024 – Budget ORDURES MENAGERES – s'équilibre comme suit :

SECTION DE	SECTION D'I	NVESTISSEMENT en Euros
FONCTIONNEMENT en Euros		Propositions nouvelles
Dépenses : 3 201 700.00 €	Dépenses	638 500.00 €
Recettes : 3 201 700.00 €	Recettes	638 500.00 €
	Excédent/Déficit	0.00

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- APPROUVE le Budget primitif 2024 du budget « Ordures Ménagères » tel que présenté ci-dessus.
- AUTORISE le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 12/12/2023 Le Président de la Communauté de Communes,

Maire de Massingy,

CHATILLON SUR SEINE

Jérémie BRICAND



Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023 52LG

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC78122023-BF





REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT COTE D'OR

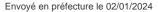
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 11 décembre 2023

139 85 54 15	Objet : Budget primitif 2024 – Budget Principal	N° 79/12/2023	Date de convocation : 05/12/2023 Date d'affichage : 05/12/2023
100			
	54 15	Budget Principal 54 15	139 85 Budget Principal 54 15 100

L'an deux mil vingt-trois, le onze décembre à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents: Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gille BOITEUX (BOUDREVILLE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Christian BORNOT (BUNCEY), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), JOË MAYER (CHATILLON SUR SEINE), GÉTAIDIN (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Maxime VERSLYPE (COURBAN), Alain GAUTHIER (ECHALOT), Éric DUDOUET (ETALANTE), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Marie-Rose PITOIS (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Éric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Gérard MEYNIEL (ROCHEFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Michel VUILLERMET (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Alain JESSUS (SAINT MARC SUR SEINE), Jean-Yves RAILLARD (SAVOISY), Hubert MIGNARD (THOIRES),



Reçu en préfecture le 02/01/2024

Publié le





Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Viviane BOURGOIN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULES SUR AUBE), Alain CLERGET (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINE LES TEMPLIERS).

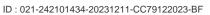
Absents excusés: Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), Hubert COLLIN (CHANNAY), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Bernard MONGENET (DUESME), André LIPPIELLO (ESSAROIS), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Bernard SOUPAULT (LARREY), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), donne pouvoir à François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES) donne pouvoir à Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florence BOUCHARD (SEMOND) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE).

Rapporteur: Roland LEMAIRE

En application de l'article L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales, le président a présenté au conseil communautaire le 13 octobre 2023, soit dans le délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport a donné lieu à un débat au conseil communautaire. Il a été pris acte de ce débat par une délibération spécifique n° 64/10/23 du 13 octobre 2023. Le contenu détaillé de ce budget figure dans le document remis aux conseillers communautaires et dont la présentation est conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur.







VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants et L 5211-1,

VU la délibération n° 64/10/23 du treize octobre 2023 relative au débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2024,

Après avoir entendu en séance le rapport de M. Roland LEMAIRE présentant le projet de budget primitif 2024 – Budget PRINCIPAL – qui s'équilibre comme suit :

SECTION DE	SECTION D'INVE	STISSEMENT en Euros
FONCTIONNEMENT en Euros		Propositions nouvelles
Dépenses : 6 447 182.00 €	Dépenses	2 781 680.00 €
Recettes : 6 447 182.00 €	Recettes	2 781 680.00 €
	Excédent/Déficit	0.00

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget primitif 2024 du Budget Principal de la Communauté de Communes, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement tel que présenté ci-dessus.
- AUTORISE le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 12/12/2023 Le Président de la Communauté de Communes,

Jérémie BRI

Maire de Massi

Envoyé en préfecture le 02/01/2024

Reçu en préfecture le 02/01/2024 52LO

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC79122023-BF





REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 11 décembre 2023

Nombre de membres - en exercice - présents - absents dont pouvoirs - votants Secrétaire de séance : Éric	139 85 54 15 	Objet : Versement d'une subvention exceptionnelle d'équilibre du budget Principal au budget annexe « Centre équestre »	N° 80/12/2023	Date de convocation : 05/12/2023 Date d'affichage : 05/12/2023
--	---------------------------	---	---------------	---

L'an deux mil vingt-deux, le onze décembre à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents: Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gille BOITEUX (BOUDREVILLE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Christian BORNOT (BUNCEY), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Maxime VERSLYPE (COURBAN), Alain GAUTHIER (ECHALOT), Éric DUDOUET (ETALANTE), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Marie-Rose PITOIS (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Éric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Gérard MEYNIEL (ROCHEFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Michel VUILLERMET (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Alain JESSUS (SAINT MARC SUR SEINE), Jean-Yves RAILLARD (SAVOISY), Hubert MIGNARD (THOIRES),

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023





ID: 021-242101434-20231211-CC80122023-DE



Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Viviane BOURGOIN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULES SUR AUBE), Alain CLERGET (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINE LES TEMPLIERS).

Absents excusés: Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), Hubert COLLIN (CHANNAY), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE). Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Bernard MONGENET (DUESME), André LIPPIELLO (ESSAROIS), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Bernard SOUPAULT (LARREY), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINÉ), donne pouvoir à François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES) donne pouvoir à Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florence BOUCHARD (SEMOND) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE).

Rapporteur: Roland LEMAIRE

La Communauté de Communes du Pays Châtillonnais (CCPC) a inscrit dans ses compétences en date du 25 novembre 2008 : « Centre équestre : financement et maîtrise d'ouvrage pour la construction et la gestion d'un centre équestre situé au cœur du LEGTA « La Barotte » afin d'y permettre l'enseignement de l'équitation au niveau des établissements scolaires du territoire mais également à destination du grand public ».

Le Centre Équestre du Pays Châtillonnais est donc depuis fin 2008 propriété de la CCPC. La création d'un budget annexe pour la gestion du Centre équestre est obligatoire.

Ce service constituant une activité de Service Public Industriel et Commercial (SPIC), le budget annexe est donc soumis à la nomenclature M4.

L'article L2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dispose « les budgets des services publics à caractère industriel ou commercial exploités en régie, affermés ou concédés par les communes, doivent être équilibrés en recettes et en dépenses ».

Leurs propres recettes doivent couvrir leurs propres dépenses.





Néanmoins, l'article L 2224-2 al 2 du CGCT précise qu'il peut être dérogé au strict principe d'équilibre « Lorsque le fonctionnement du service public exige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'usagers, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs ».

Considérant que les décisions prises par les assemblées délibérantes de financer sur le budget général des dépenses liées aux cas dérogatoires doivent faire l'objet d'une délibération motivée du Conseil Communautaire,

Considérant le montant des investissements réalisés par la CCPC à partir de 2011 pour rénover et donner au Centre Équestre du Pays Châtillonnais toute sa dimension structurante et assure un patrimoine en bon état d'exploitation ;

Considérant que ces investissements ont dû être amortis dès 2014;

Considérant que le contrat de concession en cours prévoit le versement d'une redevance constituée d'une part fixe et d'une part variable;

Considérant que les recettes de fonctionnement, issues de cette redevance et de la quote-part des subventions versées au résultat, ne permettent pas d'équilibrer la section fonctionnement ;

Considérant l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 4 décembre 2023 ;

En conséquence, afin de maintenir l'équilibre du budget annexe, et conformément à l'article L 2224-2 alinéa 2 du CGCT, le Président propose d'équilibrer le budget 2024 par une subvention exceptionnelle d'équilibre du budget principal au budget annexe « CENTRE EQUESTRE » pour un montant de 11 423.00 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention exceptionnelle du budget principal 2024 au budget annexe « CENTRE EQUESTRE » 2024, d'un montant de 11 423.00 €,
- PRECISE le caractère exceptionnel et non pérenne de la présente décision,
- INVITE le Président à effectuer toutes les formalités requises pour l'exécution de la présente délibération et de l'autoriser à signer tous documents utiles en cette affaire.

A Châtillon Sur Seine, le 12/12/2023 Le Président de la Communauté de Communes, Maire de Massingy,



Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Envoyé en prefecture le 21/12/2023 52LO

ID: 021-242101434-20231211-CC80122023-DE







REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 11 décembre 2023

Nombre de membres - en exercice 139 - présents 85 - absents 54 dont pouvoirs 15 - votants 100 Secrétaire de séance : Éric DUDOUET	Objet : Admission en non- valeurs Budget Principal	N° 81/12/2023	Date de convocation : 05/12/2023 Date d'affichage : 05/12/2023
---	---	---------------	---

L'an deux mil vingt-trois, le **onze décembre** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents: Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gille BOITEUX (BOUDREVILLE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Christian BORNOT (BUNCEY), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE). Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE). Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Maxime VERSLYPE (COURBAN), Alain GAUTHIER (ECHALOT), Éric DUDOUET (ETALANTE), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY). Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Marie-Rose PITOIS (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Éric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Gérard MEYNIEL (ROCHEFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Michel VUILLERMET (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Alain JESSUS (SAINT MARC SUR SEINE), Jean-Yves RAILLARD (SAVOISY), Hubert MIGNARD (THOIRES),



Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID: 021-242101434-20231211-CC81122023-DE



Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Viviane BOURGOIN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULES SUR AUBE), Alain CLERGET (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINE LES TEMPLIERS).

Absents excusés: Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), Hubert COLLIN (CHANNAY), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Bernard MONGENET (DUESME), André LIPPIELLO (ESSAROIS), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Bernard SOUPAULT (LARREY), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), donne pouvoir à François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES) donne pouvoir à Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florence BOUCHARD (SEMOND) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE).

Rapporteur: Roland LEMAIRE

Certains titres de recette émis sur le budget de la CCPC, au cours d'années antérieures n'ont pu être recouvrés pour des raisons que la trésorière de la collectivité nous a fait connaître selon la liste ci-jointe.

Considérant que Mme la trésorière a justifié des diligences réglementaires pour recouvrer certaines créances de la collectivité que le montant des restes à recouvrer est inférieur aux seuils de poursuites, qu'il n'y a pas d'employeur ou pas de revenus saisissables et que la saisie CAF, bancaires, employeurs est négative.

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le





Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- ADMET en non-valeurs au 6541 tous ces produits non recouvrés,
- IMPUTE la dépense correspondante soit 2 326.86 €.
- AUTORISE le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 12/12/2023 Le Président de la Communauté de Communes,

Maire de Massingy

CHATILLON

Jérémie BRIGA

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023 52LO

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC81122023-DE



ID: 021-242101434-20231211-CC82122023-DE







REPUBLIQUE FRANCAISE **DEPARTEMENT** COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 11 décembre 2023

Nombre de membres - en exercice - présents - absents dont pouvoirs - votants Secrétaire de séance : Éric I	100	Objet : Admission en créances éteintes Budget Ordures Ménagères	N° 82/12/2023	Date de convocation: 05/12/2023 Date d'affichage: 05/12/2023
--	-----	---	---------------	---

L'an deux mil vingt-trois, le onze décembre à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président,

Présents: Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gille BOITEUX (BOUDREVILLE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Christian BORNOT (BUNCEY), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE). Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Maxime VERSLYPE (COURBAN), Alain GAUTHIER (ECHALOT), Éric DUDOUET (ETALANTE), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY). Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Marie-Rose PITOIS (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Éric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Gérard MEYNIEL (ROCHEFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Michel VUILLERMET (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Alain JESSUS (SAINT MARC SUR SEINE), Jean-Yves RAILLARD (SAVOISY), Hubert MIGNARD (THOIRES),



Reçu en préfecture le 21/12/2023





ID: 021-242101434-20231211-CC82122023-DE



Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Viviane BOURGOIN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULES SUR AUBE), Alain CLERGET (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINE LES TEMPLIERS).

Absents excusés: Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), Hubert COLLIN (CHANNAY), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Bernard MONGENET (DUESME), André LIPPIELLO (ESSAROIS), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Bernard SOUPAULT (LARREY), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE). Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COUROUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), donne pouvoir à François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES) donne pouvoir à Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florence BOUCHARD (SEMOND) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE).

Rapporteur: Roland LEMAIRE



Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC82122023-DE

Suite à une procédure de surendettement (effacement de créances dans le cadre de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire), ces créances sont considérées éteintes pour un montant de 2 848.50 €

La créance éteinte s'impose à la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais et au trésorier et plus aucune action de recouvrement n'est possible.

Nom	Nature de la dette / Année	Montant	Motif de la demande
FAHAS Farid / La Coquille	2019 à 2023	2 848.50 €	Liquidation Judiciaire : clôture pour insuffisance d'actif

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ADMET en créances éteintes tous ces produits non recouvrés.
- IMPUTE la dépense correspondante au compte 6542 soit 2 848.50 €.
- AUTORISE le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 12/12/2023 Le Président de la Communauté de Communes,

Maire de Massingy

WAUNES O

CHATILLON

Jérémie BRIG

Envoyé en préfecture le 21/12/2023 Reçu en préfecture le 21/12/2023 52LO

ID: 021-242101434-20231211_CC82122023-DE





REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 11décembre 2023

Nombre de membres - en exercice - présents - absents dont pouvoirs - votants Secrétaire de séance : É	139 85 54 15	Objet : Décision Modificative Budget PRINCIPAL	N° 83/12/2023	Date de convocation ; 05/12/2023 Date d'affichage : 05/12/2023
---	-----------------------	---	---------------	---

L'an deux mil vingt-trois, le **onze décembre** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents: Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gille BOITEUX (BOUDREVILLE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Christian BORNOT (BUNCEY), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Maxime VERSLYPE (COURBAN), Alain GAUTHIER (ECHALOT), Éric DUDOUET (ETALANTE), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Marie-Rose PITOIS (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Éric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Gérard MEYNIEL (ROCHEFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Michel VUILLERMET (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Alain JESSUS (SAINT MARC SUR SEINE), Jean-Yves RAILLARD (SAVOISY), Hubert MIGNARD (THOIRES),



Reçu en préfecture le 21/12/2023





ID: 021-242101434-20231211-CC83122023-DE



Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Viviane BOURGOIN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULES SUR AUBE), Alain CLERGET (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINE LES TEMPLIERS).

Absents excusés: Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), Hubert COLLIN (CHANNAY), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Bernard MONGENET (DUESME), André LIPPIELLO (ESSAROIS), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Bernard SOUPAULT (LARREY), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COUROUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), donne pouvoir à François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES) donne pouvoir à Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florence BOUCHARD (SEMOND) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE).

Rapporteur: Roland LEMAIRE

ID: 021-242101434-20231211-CC83122023-DE



M. Lemaire présente le projet de DM n°3 au budget PRINCIPAL.

Section d'investissement et Fonctionnement

Suite à l'ajustement des écritures de stock du budget ZAE, il y a lieu d'ajuster les écritures par un virement sur le Budget Principal.

La décision Modificative du budget « PRINCIPAL » est arrêtée comme suit :

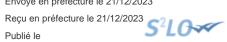
Chap / art	Libellé	BUDGET 2023 pour mémoire	Décision modificative octobre 2023	TOTAL BUDGET 2023
Chap 011 Charges	à caractères générales	2 164 090.00	:::	2 164 090.00
Chap 012 : Charges	de personnel	2 055 370 00	(美)	2 055 370.00
Chap 014 : Atténuati	on de produits	408 500 00		408 500 00
Chap 65 , autres cha	arges de gestion courante	856 563,11		856 563.11
Chap 66 : Charges I	inancières	115 850.00	- 4	115 850.00
Chap 67 : Charges E	Exceptionnelles	10 540.00		10 540.00
Chap 68 : Dotations	aux provisions dépréciation	25 000 00	1991	25 000.00
Chap 022 : Dépense				
TOTA	L DES DEPENSES REELLES	5 635 913.11		5 635 913.11
Chap 023 : Virement	à la section d'investissement	865 126.18	1 971.00	867 097,18
Chap 042 : Opératio	n de transfert entre sections	515 180.00		515 180.00
Chap 043 : Opératio	n d'ordre intérieur de la section			(6)
	L DES DEPENSES D'ORDRE	1 380 306.18	1 971.00	1 382 277.18
TOTAL D	EPENSES FONCTIONNEMENT	7 016 219,29	1 971.00	7 018 190.29

Résultats reporté D002	
TOTAL DEPENSES EXPLOITATION	7 018 190.29

Chap / art	Libellé	BUDGET 2023 pour mémoire	Décision modificative octobre 2023	TOTAL BUDGET 2023
Chap 13 : Atténuatio	on de charges	45 000,00	-	45 000.00
	oduits fabriqués prestations	485 700,00		485 700.00
Chap 73: Impôts et	taxes	1 251 000.00	- Fac	1 251 000.00
Chap 731 : Fiscalit	é locale	2 492 190.00	: a).	2 492 190.00
Chap 74 : Dotations	et participations	1 154 520.00	(*):	1 154 520.00
Chap 75 : Autres pri	oduits de gestion courante	189 915 00	5 2 .5	189 915.00
TOTA	L DES RECETTES REELLES	5 618 325.00	*:	5 618 325.00
Chap 042 Opératio	ons d'ordre transfert entre sections	85 600 00	= = = = = = = = = = = = = = = = = = = =	85 600.00
TOTA	L DES RECETTES D'ORDRE	85 600.00	+	85 600.00
TOTAL R	ECETTES FONCTIONNEMENT	5 703 925.00	E.	5 703 925.00

Résultats reporté R002	5 875 523.97
TOTAL RECETTES EXPLOITATION	11 579 448.97

ID: 021-242101434-20231211-CC83122023-DE



HÂTILLONNAIS en BOURGOGNE

SECTION INVESTISSEMENT

Chap / art	Libellé	BUDGET 2023 pour mémoire	Décision modificative octobre 2023	TOTAL BUDGET 2023
11	Opération d'équipement Randonnée pédestre	3 000.00		3 000.00
13	Operation d'équipement Maison Pays	37 500.00		37 500,00
14	Opération d'équipement Péri Extra Scolaire	16 800.00		16 800.00
160	Operation d'équipement Musée	92 366.00		92 366 00
16 3	Opération d'équipement Œuvres d'Art	5 000.00		5 000.00
16 4	Operation d'équipement Restauration Collections	10 000.00		10 000.00
16.8	Opération d'équipement Numérisation VIX	80 000.00		80 000.00
18	Opération d'équipement SATI	35 000.00		35 000.00
19	Opération d'équipement VIX	14 400.00		14 400,00
22	Opération d'équipement Centre social	9 916.00		9 916,00
26	Opération d'équipement Signalétique	80 000.00		80 000.00
40	Opération d'équipement Plateforme Mobilité	40 000.00		40 000.00
48 1	Opération d'équipement EAJE Baigneux	16 180.00		16 180.00
49	Opération d'équipement PPE	87 700.00		87 700.00
49 1	Opération d'équipement Relais Accueil Itinérant	1 200.00		1 200.00
50	Opération d'équipement Aérodrome	6 500,00		6 500.00
53	Opération d'équipement santé	19 000.00		19 000,00
58	Opération d'équipement Espace Economique	1 756 224.00		1 756 224.00
59	Opération d'équipement Commerce Ambulant	20 000,00		20 000.00
60	Opération d'équipement Hébergement Touristique	20 000.00		20 000.00
62	Operation d'équipement Interventions Economiques	50 000.00		50 000.00
64	Opération d'équipemenT Bâtiments Economiques	95 000.00		95 000.00
Chap 21	Immobilisation corporelles	*		(#Y
	TOTAL DEPENSES EQUIPEMENTS	2 495 786.00		2 495 786.00
Chap 10:	Dotations fonds de réserves			
Chap 13:	Subventions d'investissements	85 600,00	- SE	85 600.00
Chap 16 : E	Emprunts et assimilés	521 800.00		521 800.00
Chap 27 : A	lutres immobilisations financières	220 000.00	30	220 000.00
Chap 020:	Dépenses imprévues			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	3 323 186.00		3 323 186.00
Chap 040 (Opérations d'ordre transfert entre sections			
Chap 041 0	Doérations patrimoniales			•
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			
TO	TAL DEPENSES INVESTISSEMENTS	3 323 186.00		3 323 186.00

Solde d'exécution négatif reporté D001	676 919.92
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENTS	4 000 105.92

Chap / art	Libellé	BUDGET 2023 pour mémoire	Décision modificative octobre 2023	TOTAL BUDGET 2023
Chap 13 St	bventions d'investissement	1 003 038.00	7	1 003 038 00
Chap 16 En	nprunts et dettes assimilées	12 000,00	- 4	12 000 00
Chap 10 do	tations fonds de réserves	1 598 657 92		1 598 657 92
27	Autres immobilisations financières	6 103.82	- 1 971,00	4 132.82
	TOTAL DES RECETTES REELLES	2 619 799.74	- 1 971.00	2 617 828.74
021	Virement de la section d'exploitation	865 126.18	1.971.00	867 097.18
040	Oprérations d'ordre transfert entre sections	515 180.00	- 1	515 180.00
041	Oprérations Patrimoniales	-	(2)	-
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 380 306.18	1 971.00	1 382 277.18
TOT	AL RECETTES D'INVESTISSEMENTS	4 000 105.92		4 000 105.92

	Solde d'exécution reporté R001
4 000 105.92	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT





VU l'avis de la commission des finances en date du 4 décembre 2023.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ADOPTE la Décision Modificative du budget « PRINCIPAL » arrêté comme ci-dessus.
- AUTORISE le Président à signer au nom et pour le compte de la communauté de communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, 12/12/2023 Le Président de la Communauté de Communes,

Maire de Massingy,

21400 CHATILLON SUR SEINE

Jérémie BRI

Reçu en préfecture le 21/12/2023 52LG

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC83122023-DE





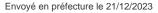
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 11 décembre 2023

Nombre de membres - en exercice - présents - absents dont pouvoirs - votants Secrétaire de séance : Éric	139 85 54 15 100 DUDQUET	Objet: Décision Modificative Budget ZAE	N° 84/12/2023	Date de convocation : 05/12/2023 Date d'affichage : 05/12/2023
--	---	--	---------------	---

L'an deux mil vingt-trois, le **onze décembre** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents: Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHERAERT (BALOT), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gille BOITEUX (BOUDREVILLE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Christian BORNOT (BUNCEY), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Maxime VERSLYPE (COURBAN), Alain GAUTHIER (ECHALOT), Éric DUDOUET (ETALANTE), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Marie-Rose PITOIS (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Éric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Gérard MEYNIEL (ROCHEFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Michel VUILLERMET (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Alain JESSUS (SAINT MARC SUR SEINE), Jean-Yves RAILLARD (SAVOISY), Hubert MIGNARD (THOIRES),



Reçu en préfecture le 21/12/2023





Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Viviane BOURGOIN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULES SUR AUBE), Alain CLERGET (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINE LES TEMPLIERS).

Absents excusés: Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), Hubert COLLIN (CHANNAY), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Bernard MONGENET (DUESME), André LIPPIELLO (ESSAROIS), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Bernard SOUPAULT (LARREY), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COUROUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), donne pouvoir à François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES) donne pouvoir à Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florence BOUCHARD (SEMOND) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE).

Rapporteur: Roland LEMAIRE

ID: 021-242101434-20231211-CC84122023-DE





M. Lemaire présente le projet de DM n°2 au budget ZAE.

Section d'investissement et Fonctionnement

Ajustement des écritures de stock de fin d'année avec équilibre au budget Principal

La décision Modificative du budget « ZAE » est arrêtée comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT

Chap / art	Libellé	Budget Primitif 2023		DM 2023	TOTAL BUDGET 2023
Chao 011	Charges à caractères générales	7 000.00		5 029.00	1 971.00
Chap 65 a	utres charges de gestion courante	19 749.90		19 748.90	1.00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	26 749.90	-	24 777.90	1 972.00
Chap 023 : 1	/irement à la section d'investissement				
Chap 042 : 0	Opération de transfert entre sections	61 405.66		_ €	61 405,66
Chap 043 : (Opération d'ordre intérieur de la section	10.00	-	10.00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	61 415.66	-	10.00	61 405.66
TOT	AL DEPENSES FONCTIONNEMENT	88 165.56	_	24 787.90	63 377.66

	Résultats reporté D002	
63 377.66	TOTAL DEPENSES EXPLOITATION	

Chap / art	Libellé	Budget Primitif 2023		DM 2023	TOTAL BUDGET 2023
Chap 70 : Ve	entes produits fabriqués,prestations	30 000.00		30 000,00	-
7015	Ventes de terrains aménagés	30 000 00	*	30 000 00	e:
Chap 75 : pri	oduits gestion divers			1.00	1.00
75888	Produits de gestion diverse			1,00	1,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	30 000.00	+	29 999.00	1.00
Chap 042 : C	Opérations d'ordre transfert entre sections	58 155.56		5 221,10	63 376.66
71355	Variation stocks terrains aménagés	58 155.56		5 221.10	63 376,66
Chap 043 . C	Opération d'ordre intérieur de la section	10.00	-	10.00	· ·
796	Transfert de charges	10 00	9	10.00	1991
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	58 165.56		5 211.10	63 376.66
TOT	AL RECETTES FONCTIONNEMENT	88 165.56	-	24 787.90	63 377.66

	Résultats reporté R002
63 377.66	TOTAL RECETTES EXPLOITATION



ID: 021-242101434-20231211-CC84122023-DE



SECTION INVESTISSEMENT

Chap / art	Libellé	Budget Primitif 2023	DM 2023	TOTAL BUDGET 2023
Chap 16 : Er	morunts et assimilés	6 103.82	- 1 971.00	4 132.82
Chap 23 : Im	nmobilisations en cours	3 250.10	- 3 250.10	
Chap 020 : E	Dépenses imprévues			ě
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	9 353.92	- 5 221.10	4 132.82
Chap 040 : C	Opérations d'ordre transfert entre sections	58 155.56	5 221.10	63 376,66
Chap 041 : C	Opérations patrimoniales			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	58 155.56	5 221.10	63 376.66
TOTA	AL DEPENSES D'INVESTISSEMENTS	67 509.48	-	67 509.48

	Solde d'exécution reporté D001
67 509.48	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENTS

Chap / art	Libellé	Budget Primitif 2023	DM 2023	TOTAL BUDGET 2023
Chap 021: V	/irement de la section d'exploitation			
Chap 040 : C	Opérations d'ordre transfert entre sections	61 405.66		61 405.66
Chap 041 . C	Opérations patrimoniales	-	5.	
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	61 405.66	-	61 405.66
TOTA	AL RECETTES D'INVESTISSEMENTS	61 405.66		61 405.66

Solde d'exécution reporté	R001	6 103.82
TOTAL RECETTES INVESTISSE	MENT	67 509.48

VU l'avis de la commission des finances en date du 4 décembre 2023.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ADOPTE la Décision Modificative du budget « ZAE » arrêté comme ci-dessus.
- **AUTORISE** le Président à signer au nom et pour le compte de la communauté de communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, 12/2023 Le Président de la Communauté de Commune

Maire de Massi

Jérémie BRIGAI





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 11 décembre 2023

Nombre de membres - en exercice - présents - absents dont pouvoirs - votants Secrétaire de séance : Éric	139 85 54 15 	Objet : Reversement de la Taxe de séjour à l'OTPC	N° 85/12/2023	Date de convocation : 05/12/2023 Date d'affichage : 05/12/2023
--	---------------------------	--	---------------	---

L'an deux mil vingt-trois, le **onze décembre** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents: Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHERAERT (BALOT), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE). Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gille BOITEUX (BOUDREVILLE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Christian BORNOT (BUNCEY), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Maxime VERSLYPE (COURBAN), Alain GAUTHIER (ECHALOT), Éric DUDOUET (ETALANTE), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Marie-Rose PITOIS (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Éric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Gérard MEYNIEL (ROCHEFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Michel VUILLERMET (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX),



Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le





Alain JESSUS (SAINT MARC SUR SEINE), Jean-Yves RAILLARD (SAVOISY), Hubert MIGNARD (THOIRES), Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Viviane BOURGOIN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULES SUR AUBE), Alain CLERGET (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINE LES TEMPLIERS).

Absents excusés: Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), Hubert COLLIN (CHANNAY), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Bernard MONGENET (DUESME), André LIPPIELLO (ESSAROIS), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Bernard SOUPAULT (LARREY), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), donne pouvoir à François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES) donne pouvoir à Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florence BOUCHARD (SEMOND) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE).

Rapporteur: Roland LEMAIRE

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le





VU la délibération en date du 29 septembre 2004 décidant de la mise en place d'une taxe de séjour communautaire,

VU la délibération en date du 26 novembre 2020 décidant de reconduire la convention d'objectifs et de moyens entre l'OTPC et la CCPC,

VU la convention d'objectifs et de moyens signée entre la CCPC et l'OTPC.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ATTRIBUE à l'OTPC un reversement de 18 000 € au titre du produit de la taxe de séjour.
- AUTORISE le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 12/12/2023 Le Président de la Communauté de Communes, Maire de Massingy

/

CHMUNES

CHATILLON SUR SEINE

Jérémie BRI

Envoyé en préfecture le 21/12/2023 Envoyé en prefecture le 21/12/2023 S²LO

ID: 021-242101434-20231211-CC85122023-DE





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 11 décembre 2023

Nombre de membres - en exercice 139 - présents 85 - absents 54 dont pouvoirs 15 - votants 100 Secrétaire de séance : Éric DUDOUET	Objet : Subventions 2024 - Budget Principal	N° 86/12/2023	Date de convocation : 05/12/2023 Date d'affichage : 05/12/2023
---	--	---------------	---

L'an deux mil vingt-trois, le **onze décembre** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents: Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLÍMARD (BENEUVRE), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gille BOITEUX (BOUDREVILLE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Christian BORNOT (BUNCEY), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Maxime VERSLYPE (COURBAN), Alain GAUTHIER (ECHALOT), Éric DUDOUET (ETALANTE), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Marie-Rose PITOIS (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Éric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN). Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Gérard MEYNIEL (ROCHEFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Michel VUILLERMET (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX),

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le





Alain JESSUS (SAINT MARC SUR SEINE), Jean-Yves RAILLARD (SAVOISY), Hubert MIGNARD (THOIRES), Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Viviane BOURGOIN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULES SUR AUBE), Alain CLERGET (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINE LES TEMPLIERS).

Absents excusés: Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), Hubert COLLIN (CHANNAY), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Bernard MONGENET (DUESME), André LIPPIELLO (ESSAROIS), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Bernard SOUPAULT (LARREY), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), donne pouvoir à François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES) donne pouvoir à Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florence BOUCHARD (SEMOND) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE).

Rapporteur: Roland LEMAIRE

ID: 021-242101434-20231211-CC86122023-DE





Il est proposé au Conseil Communautaire d'attribuer les subventions de fonctionnement en répartissant les crédits alloués à hauteur de 344 925,00 € comme suit au titre de l'exercice 2024, qui seront versés en fonction de l'activité ou des actions réalisées :

A. Activités Péri extra-scolaire - actions Jeunes - Enfance : aide au fonctionnement

Association « Foyer cantonal » de Baigneux-les-Juifs : 4 200.00 €

Association des Amis de l'Ecole Publique : 108 000,00 €

B. Autres:

Maison de la Forêt pour le Sati : 5 000.00 €

Maison de la Forêt : 9 000.00 € Fracture numérique : 1 000.00 €

Recherche Archéologique Vix CNRS Nancy : 25 600.00 €

Société Archéologique Historique : 7 125.00 €

Aéroclub : 7 000.00 €

Office Tourisme Territorial Pays Châtillonnais : 143 000.00 € dont 18 000.00 Taxe séjour

Appel à Projets : 35 000.00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- ATTRIBUE les subventions telles que listées ci-dessus.
- DIT que la somme sera proratisée en fonction de l'activité réalisée sur la période.
- AUTORISE le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes, les conventions de subventions ou d'objectifs avec les associations subventionnées et toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 12/12/2023 Le Président de la Communauté de Communes, Maire de Massing

Jérémie BRIG

Envoyé en prejecture le 21/12/2023 52LO

ID: 021-242101434-20231211-CC86122023-DE





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 11 décembre 2023

Nombre de membres Objet: Modification des 139 Date de en exercice - présents 85 représentations dans les convocation: 05/12/2023 N° 87/12/2023 organismes extérieurs -54 - absents 15 Date d'affichage dont pouvoirs Modification des 05/12/2023 représentants au sein de 100 - votants Secrétaire de séance : Éric DUDOUET **l'EPAGE SEQUANA**

L'an deux mil vingt-trois, le **onze décembre** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire. régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents: Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gille BOITEUX (BOUDREVILLE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Christian BORNOT (BUNCEY), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Maxime VERSLYPE (COURBAN), Alain GAUTHIER (ECHALOT), Éric DUDOUET (ETALANTE), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY). Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Marie-Rose PITOIS (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Éric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Gérard MEYNIEL (ROCHEFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Michel VUILLERMET (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX),



Reçu en préfecture le 21/12/2023





ID: 021-242101434-20231211-CC87122023-DE



Alain JESSUS (SAINT MARC SUR SEINE), Jean-Yves RAILLARD (SAVOISY), Hubert MIGNARD (THOIRES), Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Viviane BOURGOIN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULES SUR AUBE), Alain CLERGET (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINE LES TEMPLIERS).

Absents excusés: Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), Hubert COLLIN (CHANNAY), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Bernard MONGENET (DUESME), André LIPPIELLO (ESSAROIS), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Bernard SOUPAULT (LARREY), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés avant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), donne pouvoir à François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES) donne pouvoir à Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florence BOUCHARD (SEMOND) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE).

Rapporteur: François POUHIN





Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2122-7 et L5211-7.

La Communauté de Communes est membre de l'EPAGE SEQUANA avec comme représentants 96 délégués titulaires et 96 délégués suppléants pour siéger en son sein au titre de la compétence GEMAPI.

Vu les délibérations CC 44/09/2020 du 7 septembre 2020, CC 72/11/2020 du 26 novembre 2020, CC 87/10/2021 du 14 octobre 2021, CC 61/12/2022 du 8 décembre 2022 et CC 58/06/2023 du 26 juin 2023 par lesquelles la Communauté de Communes a désigné des délégués titulaires et suppléants pour siéger au titre de la compétence GEMAPI,

Vu l'avis de la commission administration générale en date du 28/11/2023.

Après appel à candidature une seule candidature est désignée pour chaque poste à pourvoir.

- Sont donc désignés pour siéger à l'Epage SEQUANA comme délégués de la Communauté de Communes les délégués suivants :
 - o délégué titulaire: M. Jean-Yves RAILLARD en lieu et place de M. Gérard SILVESTRE
 - délégué suppléant : M. Philippe RAUSCENT en lieu et place de M. Xavier LORTAT

A Châtillon Sur Seine, le 12/12/2023 Le Président de la Communauté de Communes,

Maire de Massingununes

CHATILLON SUR SEINE

Jérémie BRIGA

Envoyé en préfecture le 21/12/2023 Reçu en préfecture le 21/12/2023 52LO

ID: 021-242101434-20231211-CC87122023-DE





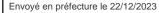
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 11 décembre 2023

Nombre de membres - en exercice 139 - présents 85 - absents 54 dont pouvoirs 15 - votants 100 Secrétaire de séance : Éric DUDOUET	Objet: Tableau des emplois - Créations de postes – Emploi administratif - Accompagnateurs d'enfants lors de la restauration scolaire (PJ)	N° 88/12/2023	Date de convocation : 05/12/2023 Date d'affichage : 05/12/2023
---	---	---------------	---

L'an deux mil vingt-trois, le **onze décembre** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents: Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE). Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gille BOITEUX (BOUDREVILLE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Christian BORNOT (BUNCEY), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE). Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Maxime VERSLYPE (COURBAN), Alain GAUTHIER (ECHALOT), Éric DUDOUET (ETALANTE), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY). Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Marie-Rose PITOIS (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Éric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Gérard MEYNIEL (ROCHEFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Michel VUILLERMET (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX).



Reçu en préfecture le 22/12/2023





ID: 021-242101434-20231211-CC881223-DE

HÄTILLONNAIS en BOURGOGNE

> Alain JESSUS (SAINT MARC SUR SEINE), Jean-Yves RAILLARD (SAVOISY), Hubert MIGNARD (THOIRES). Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Viviane BOURGOIN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULES SUR AUBE), Alain CLERGET (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINE LES TEMPLIERS).

> Absents excusés: Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), Hubert COLLIN (CHANNAY), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Bernard MONGENET (DUESME), André LIPPIELLO (ESSAROIS), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Bernard SOUPAULT (LARREY), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

> Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), donne pouvoir à François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES) donne pouvoir à Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florence BOUCHARD (SEMOND) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE).

Rapporteur: François POUHIN



Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le





VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique (ancien article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984);

Conformément aux articles L. 2121-29, L. 2313-1, R.2313-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

VU la délibération modifiant le tableau des emplois en date du 8 décembre 2022,

Considérant la nécessité de créer les emplois suivants :

- 3 postes d'agent d'accompagnement d'enfants contractuel à temps non complet pour accompagner les enfants pendant le temps de cantine au grade d'adjoint d'animation soit :
 - o à 10 heures hebdomadaires pour le site de Montigny-sur-Aube
 - o à 14 heures hebdomadaires pour le site de Recey-sur-Ource
 - o à 10 heures hebdomadaires pour le site de Sainte Colombe-sur-Seine

Ces emplois sont équivalents à la catégorie C. Les agents recrutés auront comme fonction d'accompagner les enfants lors d'activités durant la restauration scolaire et auront en charge l'entretien des locaux.

Ces emplois seront pourvus par des agents contractuels dans les conditions fixées à l'article L.332- 8.5°

Les agents non titulaires percevront une rémunération dans les conditions déterminées par la grille indiciaire des adjoints territoriaux d'animation sur la base du 1^{er} échelon de ce grade et pourront être amenés à effectuer des heures complémentaires ou supplémentaires sur demande expresse de l'autorité territoriale et bénéficier du régime indemnitaire afférent au grade d'adjoint d'animation.

- 1 emploi d'attaché administratif et 1 emploi de rédacteur territorial à temps complet de catégories A et B pour les services administratifs.

Ces emplois à temps complets pourront être pourvus par des agents contractuels dans les conditions fixées à l'article L.332-8 2° lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la présente loi ;

Les agents non titulaires percevront une rémunération dans les conditions déterminées par la grille indiciaire des attachés et rédacteurs territoriaux administratifs sur la base du 1^{er} échelon de ce grade et pourront être amenés à effectuer des heures supplémentaires sur demande expresse de l'autorité territoriale et bénéficier du régime indemnitaire afférent aux grades d'attaché et de rédacteur.









Le montant de la rémunération sera déterminé par l'autorité territoriale en prenant en compte :

- la grille indiciaire indiquée ci-dessus,
- o les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice
- la qualifications détenue par l'agent (diplômes ou niveau d'étude)
- o l'expérience professionnelle de l'agent
- 20 emplois saisonniers pour le musée du Pays Châtillonnais et l'ensemble des sites concernés par les activités extrascolaires organisées par la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais pour la période du 1er décembre 2023 au 31 décembre 2024. Les intéressés exerceront les fonctions d'agent polyvalent de catégorie C. Les agents concernés percevront une rémunération correspondant à l'indice majoré du 1er échelon du grade des adjoints d'animation.

Après l'avis favorable de la commission administration générale en date du 28/11/2023.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- ADOPTE les modifications au tableau des emplois exposées ci-dessus.
- AUTORISE le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 12/12/2023 Le Président de la Communauté de Communes

Jérémie BRIGA

Maire de Massin

CHATILLON







EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 11 décembre 2023

Nombre de membres - en exercice - présents - absents dont pouvoirs - votants Secrétaire de séance : Éric DU	Objet: Mise en place de la P de pouvoir d'achat exception forfaitaire (PJ) OUET		Date de convocation: 05/12/2023 Date d'affichage: 05/12/2023
---	---	--	---

L'an deux mil vingt-trois, le **onze décembre** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents: Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gille BOITEUX (BOUDREVILLE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Christian BORNOT (BUNCEY), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Maxime VERSLYPE (COURBAN), Alain GAUTHIER (ECHALOT), Éric DUDOUET (ETALANTE), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Marie-Rose PITOIS (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Éric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY). François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Gérard MEYNIEL (ROCHEFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Michel VUILLERMET (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Alain JESSUS (SAINT MARC SUR SEINE), Jean-Yves RAILLARD (SAVOISY), Hubert MIGNARD (THOIRES),



Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le





Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Viviane BOURGOIN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULES SUR AUBE), Alain CLERGET (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINE LES TEMPLIERS).

Absents excusés: Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), Hubert COLLIN (CHANNAY), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Bernard MONGENET (DUESME), André LIPPIELLO (ESSAROIS), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Bernard SOUPAULT (LARREY), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COUROUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), donne pouvoir à François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES) donne pouvoir à Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florence BOUCHARD (SEMOND) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE).

Rapporteur: François POUHIN

VU le code général de la fonction publique et, notamment, les articles L.4, L.712-1, L.712-13, L.713-2 et L.714-4;

VU le décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents,

VU l'avis du comité social territorial en date du 28 novembre 2023,

L'autorité territoriale propose à l'assemblée délibérante d'instaurer la prime de pouvoir d'achat forfaitaire exceptionnelle,

Les bénéficiaires

Les bénéficiaires de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire sont les agents publics (fonctionnaires titulaires et stagiaires, agents contractuels de droit public) ainsi que les assistants maternels et les assistants familiaux.

ID: 021-242101434-20231211-CC89122023-DE





Les employeurs pouvant mettre en place cette prime sont les collectivités et les établissements mentionnés à l'article L. 4 du code général de la fonction publique et les groupements d'intérêt public, à l'exception de ceux de l'État et relevant de l'article L. 5 du même code.

Les agents, pour percevoir cette prime, doivent :

- avoir été nommés ou recrutés par une collectivité territoriale ou un établissement public ou un groupement d'intérêt public avant le 1^{er} janvier 2023;
- Être employés et rémunérés par une collectivité territoriale ou un établissement public ou un groupement d'intérêt public au 30 juin 2023;
- avoir perçu une rémunération brute inférieure ou égale à 39 000 euros au titre de la période courant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023, de laquelle viennent en déduction la GIPA et les éléments de rémunération mentionnés à l'article 1er du décret n°2019-133 dans la limite du plafond prévu à l'article 81 quater du code général des impôts.

Sont expressément exclus du bénéfice de cette prime :

- Les agents publics éligibles à la prime prévue au I de l'article 1^{er} de la loi du 16 août 2022,
- Les élèves et étudiants en milieu professionnel ou en stage avec lesquels les employeurs publics sont liés par une convention de stage dans les conditions prévues au deuxième alinéa de l'article L.124-1 du code de l'éducation.

Les montants

Considérant que les montants de la prime tels que fixés par le décret sont des montants plafonds, les montants applicables seront les suivants :

les montants applicables seront les s	uivants:		
Rémunération brute perçue au	Montant maximum de la prime	Montant proposé par la	
titre de la période courant du 1 ^{er}	de pouvoir d'achat fixé par le	collectivité ou	
juillet 2022 au 30 juin 2023	décret	l'établissement ou le	
		groupement	
Inférieure ou égale à 23 700 €	800 €	800 €	
Supérieure à 23 700 € et	700 €	700 €	
inférieure ou égale à 27 300 €			
Supérieure à 27 300 € et	600 €	600 €	
inférieure ou égale à 29 160 €			
Supérieure à 29 160 € et	500 €	500 €	
inférieure ou égale à 30 840 €			
Supérieure à 30 840 € et	400 €	400 €	
inférieure ou égale à 32 280 €			
Supérieure à 32 280 € et	350 €	350 €	
inférieure ou égale à 33 600 €			
Supérieure à 33 600 € et	300 €	300 €	
inférieure ou égale à 39 000 €			

Les montants susmentionnés feront l'objet d'une proratisation en cas d'exercice des fonctions à temps non complet ou à temps partiel ainsi qu'en cas de durée d'emploi incomplète sur la période courant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.





Les modalités de versement

La prime est versée par la collectivité territoriale qui emploie et rémunère l'agent au 30 juin 2023. Lorsque plusieurs employeurs publics ont successivement employé et rémunéré l'agent au cours de la période, la rémunération prise en compte est celle versée par la collectivité qui emploie et rémunère l'agent au 30 juin 2023, corrigée pour correspondre à une année pleine.

Lorsque plusieurs employeurs publics emploient et rémunèrent simultanément l'agent au 30 juin 2023, la rémunération prise en compte est celle versée par chaque collectivité, corrigée pour correspondre à une année pleine.

La prime de pouvoir d'achat fera l'objet d'un versement en une fraction, pour un versement total effectué avant le 30 juin 2024.

L'attribution de la prime de pouvoir d'achat sera déterminée par l'autorité territoriale, pour chaque agent éligible, par voie d'arrêté individuel.

La prime de pouvoir d'achat est cumulable avec toutes les primes et indemnités perçues par l'agent, sauf la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics civils de la fonction publique de l'Etat et de la fonction publique hospitalière ainsi que pour les militaires.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- INSTAURE la prime pouvoir d'achat exceptionnelle dans les conditions prévues ci-dessus.
- AUTORISE l'autorité territoriale à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle.
- PREVOIT les crédits correspondants au budget.
- **AUTORISE** le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération

A Châtillon Sur Seine, le 12/12/2023 Le Président de la Communauté de Communes,

l'

Maire de Massin

Jérémie B





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 11 décembre 2023

- présents		N° 90/12/2023	Date de convocation : 05/12/2023 Date d'affichage : 05/12/2023
------------	--	---------------	---

L'an deux mil vingt-trois, le onze décembre à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents: Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gille BOITEUX (BOUDREVILLE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Christian BORNOT (BUNCEY), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Maxime VERSLYPE (COURBAN), Alain GAUTHIER (ECHALOT), Éric DUDOUET (ETALANTE), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Marie-Rose PITOIS (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Éric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Gérard MEYNIEL (ROCHEFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Michel VUILLERMET (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX),

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le





Alain JESSUS (SAINT MARC SUR SEINE), Jean-Yves RAILLARD (SAVOISY), Hubert MIGNARD (THOIRES), Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Viviane BOURGOIN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULES SUR AUBE), Alain CLERGET (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINE LES TEMPLIERS).

Absents excusés: Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), Hubert COLLIN (CHANNAY), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Bernard MONGENET (DUESME), André LIPPIELLO (ESSAROIS), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Bernard SOUPAULT (LARREY), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hubert MIGNARD (THOIRES), Stephane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), donne pouvoir à François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES) donne pouvoir à Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florence BOUCHARD (SEMOND) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE).

Rapporteur : Valérie BOUCHARD

en BOURGOGNE

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC90122023-DE

Une consultation européenne a été lancée afin de retenir un prestataire de service pour le marché de collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais.

Le marché prend effet au 1^{er} janvier 2024 et est passé pour une durée de 5 ans.

Deux offres ont été reçues.

Après analyse de l'offre, la CAO réunie en date du 29 novembre 2023, a décidé d'attribuer le marché à la société SEPUR pour un montant estimatif de 841 945,20 € HT/an pour une durée de 5 années sur la base de 3 000 tonnes avec les caractéristiques suivantes :

- Pour les ordures ménagères, un forfait mensuel de 34 846,40 € H.T. et une part variable de 32,90 € H.T la tonne.
- Pour le tri, un forfait mensuel de 27 090,70 € HT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- **DÉCIDE** de valider la décision de la CAO.
- **AUTORISE** le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 12/12/2023 Le Président de la Communauté de Communes,

Maire de Massing

Jérémie BRHG

Reçu en préfecture le 21/12/2023 52LG

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC90122023-DE





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 11 décembre 2023

Nombre de membres - en exercice 13 - présents 8 - absents 5 dont pouvoirs 1 - votants 10 Secrétaire de séance : Éric DUDO	Objet: Petites Villes de demain – signature de la convention cadre valant convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)	N° 91/12/2023	Date de convocation : 05/12/2023 Date d'affichage : 05/12/2023
---	---	---------------	---

L'an deux mil vingt-trois, le **onze décembre** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents: Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gille BOITEUX (BOUDREVILLE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Christian BORNOT (BUNCEY), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Maxime VERSLYPE (COURBAN), Alain GAUTHIER (ECHALOT), Éric DUDOUET (ETALANTE), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Marie-Rose PITOIS (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Éric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Gérard MEYNIEL (ROCHEFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Michel VUILLERMET (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX),

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le





Alain JESSUS (SAINT MARC SUR SEINE), Jean-Yves RAILLARD (SAVOISY), Hubert MIGNARD (THOIRES), Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Viviane BOURGOIN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULES SUR AUBE), Alain CLERGET (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINE LES TEMPLIERS).

Absents excusés: Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), Hubert COLLIN (CHANNAY), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Bernard MONGENET (DUESME), André LIPPIELLO (ESSAROIS), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Bernard SOUPAULT (LARREY), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), donne pouvoir à François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES) donne pouvoir à Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florence BOUCHARD (SEMOND) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE).

Rapporteur: Roland LEMAIRE

Le programme « Petites villes de demain » vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, et à leur intercommunalité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour répondre au défi de la redynamisation de manière à ce que les habitants perçoivent leur espace de vie comme un endroit où il fait bon vivre et respectueux de l'environnement.

Ce programme constitue un outil de la relance au service des territoires. Il ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques, et de participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement. Le programme doit ainsi permettre d'accélérer la transformation des petites villes pour répondre aux enjeux actuels et futurs, et en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable. Il traduit la volonté de l'État de donner à ces territoires la capacité de définir et de mettre en œuvre leur projet de territoire, de simplifier l'accès aux aides de toute nature, et de favoriser l'échange d'expérience et le partage de bonnes pratiques entre les parties prenantes du programme et de contribuer au mouvement de changement

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le





et de transformation, renforcé par le plan de relance. Le Conseil Départemental de Côte-d'Or qui adhère pleinement aux objectifs de ce programme au regard des politiques en matière de solidarités territoriales qu'il conduit depuis de nombreuses années a souhaité s'associer à cette démarche et s'engager pleinement dans les projets de revitalisation des bourgs-centres de son territoire,

La nécessité de conforter efficacement et durablement le développement des territoires couverts par le programme « Petites villes de demain » appelle à une intervention coordonnée de l'ensemble des acteurs impliqués. Pour répondre à ces ambitions, « Petites villes de demain » est un cadre d'action conçu pour accueillir toutes formes de contributions, au-delà de celles de l'État et des partenaires financiers du programme (les ministères, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la Banque des Territoires, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), CEREMA, l'Agence de la transition écologique (ADEME)). Le programme, piloté par l'ANCT, est déployé sur l'ensemble du territoire national et il est décliné et adapté localement.

Les Collectivités signataires ont dûment et conjointement exprimé leur candidature au programme. Les intercommunalités sont associées à ce programme.

Les Collectivités bénéficiaires dont fait partie la Commune de Châtillon-sur-Seine ont été labellisées au titre du programme « Petites villes de demain » par la préfecture de Côte-d'Or, le 11 décembre 2020.

Par délibération n° 81/06/21 du 16 juin 2021, le Président a autorisé la signature de la Convention d'adhésion de la Commune de Châtillon-sur-Seine au Programme « Petites villes de demain » par laquelle la Commune de Châtillon-sur-Seine s'engageait à élaborer et à mettre en œuvre un projet de territoire explicitant une stratégie de revitalisation qui, par la suite, dans un délai de 18 mois maximum à compter de la date de signature de la Convention, devrait être formalisé notamment par une convention d'opération de revitalisation de territoires (ORT).

Après une phase d'études et de concertation avec les différents partenaires et la population, un éventail d'actions a été recensé pour être formalisé dans une convention cadre.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à signer la convention cadre élaborée par la Commune de Châtillon sur-Seine valant ORT.
- **AUTORISE** le Président à signer pour le compte de la Communauté de Communes tout document de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 12/12/2023 Le Président de la Communauté de Communes.

Maire de Massin

Jérémie BRIG

Reçu en préfecture le 21/12/2023 52LO

ID: 021-242101434-20231211_CC91122023-DE





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 11 décembre 2023

Nombre de membres Objet : Demande de subvention 139 Date de - en exercice - présents convocation: auprès du Département de la 05/12/2023 N° 92/12/2023 54 Côte d'Or pour l'ingénierie et absents dont pouvoirs 15 Date d'affichage ! l'animation territoriale 2024 du 05/12/2023 100 Pays Châtillonnais - votants Secrétaire de séance : Éric DUDOUET

L'an deux mil vingt-trois, le **onze décembre** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents: Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHERAERT (BALOT), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gille BOITEUX (BOUDREVILLE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Christian BORNOT (BUNCEY), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Maxime VERSLYPE (COURBAN), Alain GAUTHIER (ECHALOT), Éric DUDOUET (ETALANTE), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Marie-Rose PITOIS (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Éric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Gérard MEYNIEL (ROCHEFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Michel VUILLERMET (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Alain JESSUS (SAINT MARC SUR SEINE), Jean-Yves RAILLARD (SAVOISY), Hubert MIGNARD (THOIRES),

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



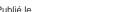


Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Viviane BOURGOIN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULES SUR AUBE), Alain CLERGET (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINE LES TEMPLIERS).

Absents excusés: Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), Hubert COLLIN (CHANNAY), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Bernard MONGENET (DUESME), André LIPPIELLO (ESSAROIS), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Bernard SOUPAULT (LARREY), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), donne pouvoir à François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES) donne pouvoir à Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florence BOUCHARD (SEMOND) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE).

Rapporteur: Roland LEMAIRE





ID: 021-242101434-20231211-CC92122023-DE



Afin d'assurer le maintien de l'animation territoriale en Châtillonnais, il est proposé de solliciter le soutien du Département pour les missions d'ingénierie, pour l'année 2024.

Il est également proposé de solliciter le soutien du Département pour les dépenses de communication liées à l'impression et la distribution de la lettre d'information du Pays Châtillonnais (Châtillonnais Mag).

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est présenté ci-dessous :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Nature des dépenses	Montant en € HT	Financements attendus	Montant en €
Dépenses salariales et frais de déplacement	180 000	Conseil Départemental	60 000
Impression et distribution des lettres	10.000	Financements (Région, ARS, CAF, LEADER)	92 000
d'information (3 exemplaires)	10 000	Autofinancement CCPC	38 000
Total des dépenses prévues	190 000	Total des recettes attendues	190 000

Afin de permettre le financement de l'animation territoriale pour l'année 2024,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- VALIDE les moyens dédiés à l'animation territoriale pour l'année 2024 et le projet de plan de financement tels que présentés ci-dessus,
- AUTORISE le Président à solliciter une aide financière auprès du conseil départemental pour l'ingénierie et l'animation du territoire pour 2024,
- AUTORISE le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération

A Châtillon Sur Seine, le 12/12/2023 Le Président de la Communauté de Communes.

Maire de Massing

Jérémie BRIQ

Envoyé en préfecture le 21/12/2023 Reçu en préfecture le 21/12/2023 52LO

ID: 021-242101434-20231211-CC92122023-DE





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 11 décembre 2023

Nombre de membres - en exercice - présents - absents dont pouvoirs - votants Secrétaire de séance : Ér	139 85 54 15 100 ic DUDOUET	Objet: Demande de subvention pour l'animation du programme LEADER pour l'année 2024	N° 93/12/2023	Date de convocation : 05/12/2023 Date d'affichage : 05/12/2023
--	--	--	---------------	---

L'an deux mil vingt-trois, le onze décembre à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents: Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gille BOITEUX (BOUDREVILLE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Christian BORNOT (BUNCEY), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Maxime VERSLYPE (COURBAN), Alain GAUTHIER (ECHALOT), Éric DUDOUET (ETALANTE), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Marie-Rose PITOIS (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Éric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN). Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Gérard MEYNIEL (ROCHEFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Michel VUILLERMET (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Alain JESSUS (SAINT MARC SUR SEINE), Jean-Yves RAILLARD (SAVOISY), Hubert MIGNARD (THOIRES),

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le





Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Viviane BOURGOIN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULES SUR AUBE), Alain CLERGET (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINE LES TEMPLIERS).

Absents excusés: Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), Hubert COLLIN (CHANNAY), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Bernard MONGENET (DUESME), André LIPPIELLO (ESSAROIS), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Bernard SOUPAULT (LARREY), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), donne pouvoir à François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES) donne pouvoir à Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florence BOUCHARD (SEMOND) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE).

Rapporteur: Roland LEMAIRE





La mise en œuvre d'un programme LEADER est conditionnée par la mise en place d'une ingénierie adaptée qui a en charge l'animation, la communication et l'évaluation du programme LEADER.

Il est proposé de solliciter le soutien de l'Europe pour les missions d'ingénierie, pour l'année 2024.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est présenté ci-dessous :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Nature des dépenses	Montant en € HT	Financements attendus	Montant en €
Frais salariaux	145 000	FEADER (LEADER 2023-2027)	55 000
Frais de déplacement	ais de déplacement 3 000		63 400
		Autofinancement CCPC	29 600
Total des dépenses prévues	148 000	Total des recettes attendues	148 000

Afin de permettre le financement de l'animation LEADER pour l'année 2024.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- VALIDE les moyens dédiés à l'animation LEADER pour l'année 2024 et le projet de plan de financement tels que présentés ci-dessus.
- AUTORISE le Président à solliciter des crédits FEADER au titre du programme LEADER 2023-2027 et à signer tout document lié à cette demande.
- AUTORISE l'autofinancement de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais à appeler en contrepartie du FEADER qui pourra être majoré le cas échéant.
- AUTORISE le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 12/12/2023 Le Président de la Communauté de Communes Maire de Massing

Jérémie BRI

Reçu en préfecture le 21/12/2023 52LO

ID: 021-242101434-20231211-CC93122023-DE





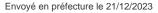
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 11 décembre 2023

Nombre de membres - en exercice - présents - absents dont pouvoirs	139 85 54 15	Objet : Espace économique numérique-tarifs des locations	N° 94/12/2023	Date de convocation : 05/12/2023 5 Date d'affichage : 05/12/2023
- votants	100			

L'an deux mil vingt-trois, le **onze décembre** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents: Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gille BOITEUX (BOUDREVILLE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Christian BORNOT (BUNCEY), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Maxime VERSLYPE (COURBAN), Alain GAUTHIER (ECHALOT), Éric DUDOUET (ETALANTE), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Marie-Rose PITOIS (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Éric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Gérard MEYNIEL (ROCHEFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Michel VUILLERMET (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Alain JESSUS (SAINT MARC SUR SEINE), Jean-Yves RAILLARD (SAVOISY), Hubert MIGNARD (THOIRES),









Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Viviane BOURGOIN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULES SUR AUBE), Alain CLERGET (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINE LES TEMPLIERS).

Absents excusés: Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), Hubert COLLIN (CHANNAY), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Bernard MONGENET (DUESME), André LIPPIELLO (ESSAROIS), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Bernard SOUPAULT (LARREY), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés avant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), donne pouvoir à François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAÉTE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES) donne pouvoir à Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florence BOUCHARD (SEMOND) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE).

Rapporteur: Roland LEMAIRE

ID: 021-242101434-20231211-CC94122023-DE





Tarifs de location des espaces :

Désignation	Tarifs
Salle réunion	50€ jour
D 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	1€ demi-journée
Emplacement dans la salle de coworking	2€ jour
	3€ demi-journée
D 1 1 1 1	6€ jour
Bureau individuel	120€ mois
	1 000€ annuel
Bureau individuel + accès salle coworking et salle de réunion	1 100€ annuel

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- APPROUVE les tarifs détaillés énoncés ci-dessus,
- AUTORISE le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 12/12/2023 Le Président de la Communauté de Communes, Maire de Massing

Jérémie BRI

CHATILLON SUR SEINE

Envoyé en prefecture le 21/12/2023 52LO

ID: 021-242101434-20231211-CC94122023-DE





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 11 décembre 2023

Nombre de membres - en exercice - présents - absents dont pouvoirs - votants Secrétaire de séance : Éri	139 85 54 15 100 ic DUDOUET	Objet: Mise en place d'un comité de pilotage chargé de la rédaction d'un projet scientifique et culturel « PSC »	N° 95/12/2023	Date de convocation : 05/12/2023 Date d'afficha 05/12/2023
---	--	--	---------------	---

L'an deux mil vingt-trois, le **onze décembre** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents: Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gille BOITEUX (BOUDREVILLE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Christian BORNOT (BUNCEY), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE). Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Maxime VERSLYPE (COURBAN), Alain GAUTHIER (ECHALOT), Éric DUDOUET (ETALANTE), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Marie-Rose PITOIS (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Éric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Gérard MEYNIEL (ROCHEFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Michel VUILLERMET (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Alain JESSUS (SAINT MARC SUR SEINE), Jean-Yves RAILLARD (SAVOISY), Hubert MIGNARD (THOIRES),

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le





Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Viviane BOURGOIN (VERTAULT). Christophe VIARDOT (VEUXHAULES SUR AUBE), Alain CLERGET (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINE LES TEMPLIERS).

Absents excusés: Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), Hubert COLLIN (CHANNAY), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Bernard MONGENET (DUESME), André LIPPIELLO (ESSAROIS), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katja SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Bernard SOUPAULT (LARREY), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), donne pouvoir à François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES) donne pouvoir à Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florence BOUCHARD (SEMOND) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE).

Rapporteur: Eric DUDOUET







Il est proposé au conseil communautaire de valider la création d'un comité de pilotage chargé de la rédaction du projet scientifique et culturel (PSC) du Musée du Pays Châtillonnais - Trésor de Vix.

Le PSC définit l'identité du futur musée. C'est un document obligatoire pour tous les musées de France, celui-ci sera par la suite validé par la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais et le Ministère de la Culture (DRAC).

Ce comité de pilotage associe l'autorité territoriale avec des représentants du musée, le conseiller des musées de la DRAC, un représentant du service régional de l'archéologie, un représentant de l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventive), un conservateur départemental des antiquités et objets d'art et un conservateur du patrimoine.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- VALIDE la création du comité de pilotage comme présenté ci-dessus.

A Châtillon Sur Seine, le 12/12/2023 Le Président de la Communauté de Communes,

0.0

Maire de Massing W.S

Jérémie BRIO

Reçu en préfecture le 21/12/2023 5²LG

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC95122023-DE





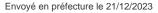
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 11 décembre 2023

Nombre de membres - en exercice 139 - présents 85 - absents 54 dont pouvoirs 15 - votants 100 Secrétaire de séance : Éric DUDOUET	Objet: Fidélisation Musée du Pays Châtillonnais - Carte d'abonnement	N° 96/12/2023	Date de convocation: 05/12/2023 Date d'affichage: 05/12/2023
---	--	---------------	---

L'an deux mil vingt-trois, le **onze décembre** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents: Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHERAERT (BALOT), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gille BOITEUX (BOUDREVILLE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Christian BORNOT (BUNCEY), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Maxime VERSLYPE (COURBAN), Alain GAUTHIER (ECHALOT), Éric DUDOUET (ETALANTE), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Marie-Rose PITOIS (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Éric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Gérard MEYNIEL (ROCHEFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Michel VUILLERMET (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Alain JESSUS (SAINT MARC SUR SEINE), Jean-Yves RAILLARD (SAVOISY), Hubert MIGNARD (THOIRES),









Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Viviane BOURGOIN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULES SUR AUBE), Alain CLERGET (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINE LES TEMPLIERS).

Absents excusés: Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), Hubert COLLIN (CHANNAY), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Bernard MONGENET (DUESME), André LIPPIELLO (ESSAROIS), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Bernard SOUPAULT (LARREY), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), donne pouvoir à François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES) donne pouvoir à Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florence BOUCHARD (SEMOND) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE).

Rapporteur: Eric DUDOUET





Il est proposé la création d'une carte d'abonnement destinée à :

- Encourager l'appropriation du musée par les visiteurs et notamment les habitants du Châtillonnais,
 - Créer un moyen concret pour les habitants de jouer leur rôle d'ambassadeur (prescripteur) du Musée (entrées payantes des accompagnants),
 - Fidéliser une clientèle extérieure au territoire,
 - Développer une politique d'accessibilité et de démocratisation de la culture

Selon le principe suivant : une carte payante de 14€ pour un accès gratuit et illimité pendant 1 an et une réduction de 5% sur les produits de la boutique du musée.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- APPROUVE la création d'une carte d'abonnement selon les modalités décrites cidessus.
- AUTORISE le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 12/12/2023 Le Président de la Communauté de Communes, Maire de Massingy

Jérémie BRIGA

Envoyé en prefecture le 21/12/2023 52LO

ID: 021-242101434-20231211-CC96122023-DE





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 11 décembre 2023

Nombre de membres - en exercice - présents - absents dont pouvoirs - votants Secrétaire de séance : Éri	139 85 54 15 	Objet : Demande de subvention - Récolement	N° 97/12/2023	Date de convocation : 05/12/2023 Date d'affichage : 05/12/2023
---	---------------------------	---	---------------	---

L'an deux mil vingt-trois, le onze décembre à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents: Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gille BOITEUX (BOUDREVILLE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Christian BORNOT (BUNCEY), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE). Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Maxime VERSLYPE (COURBAN), Alain GAUTHIER (ECHALOT), Éric DUDOUET (ETALANTE), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Marie-Rose PITOIS (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Éric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX). Gérard MEYNIEL (ROCHEFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Michel VUILLERMET (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Alain JESSUS (SAINT MARC SUR SEINE), Jean-Yves RAILLARD (SAVOISY), Hubert MIGNARD (THOIRES),









Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Viviane BOURGOIN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULES SUR AUBE), Alain CLERGET (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINE LES TEMPLIERS).

Absents excusés: Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), Hubert COLLIN (CHANNAY), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Bernard MONGENET (DUESME), André LIPPIELLO (ESSAROIS), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Bernard SOUPAULT (LARREY), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hubert MIGNARD (THOIRES), Stephane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), donne pouvoir à François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES) donne pouvoir à Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florence BOUCHARD (SEMOND) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE).

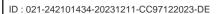
Rapporteur: Eric DUDOUET

Le récolement décennal est une opération obligatoire, régie par la loi de 2002 relative aux musées de France, et encadrée par le ministère de la Culture. Le récolement permet de vérifier la présence et l'état de conservation des collections et de planifier des programmes d'amélioration des conditions de gestion et de conservation. Cette mission de récolement a connu un arrêt en fin d'année 2019, décision de la nouvelle conservatrice en poste à cette date. La DRAC demande la reprise du récolement dans les meilleurs délais.

Les missions de l'agent récoleur seront les suivantes :

- Conditionner, conserver, inventorier, informatiser et gérer les collections
- Remettre à jour le Plan de récolement décennal I (PRD I 2005-2015), corriger les PV de 2016 à 2019 en les intégrants au 2^{ème} plan de récolement PRDII pour 2016 à 2025.

Publié le





- Finaliser la campagne 6 de 2017 2018 (Monnaies) et campagne 7 de 2019 (Don Daguin collection oiseaux naturalisés) et engager les prochaines campagnes de récolement du PRDII.
- Reprendre la saisie informatique des collections sur le logiciel Micromusée et réaliser les versements des notices sur la base nationale Joconde, catalogue collectif des collections des musées de France.
- Définir et redéfinir l'emplacement de chacune des collections. Des mouvements ont été effectués sans traces écrites dans les collections permanentes et dans les réserves de 2019 à 2023 sur des objets déjà récolés, ce qui entraîne un nouveau travail de recherche. Des constats d'état devront être mis à jour.
- Déterminer la propriété des objets se trouvant dans les réserves et devant les rejoindre (fouilles) et une distinction claire à faire entre le matériel (domaine privé, sans intérêt patrimonial et scientifique), les BAM (Biens Archéologiques Mobiliers, domaine public) et les objets particulièrement intéressant qui doivent rentrer dans les collections musée de France en partenariat avec la SRA, DRAC et la SAHC.

Vérification de la propriété des collections des dépôts d'objets d'art sacré de la paroisse de Châtillon-sur-Seine réalisés en 1993, 2000 et 2007 provenant de 4 églises de Châtillon-sur-Seine (Inventaire 1905)

- Engager le PRD III (2026-2035).

Il s'agit d'un contrat de 3 ans, subventionnable par la DRAC à hauteur de 70% la première année, 50% la deuxième année, 30% la troisième année.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à demander la subvention la plus haute possible dans les conditions énumérées ci-dessus
- **AUTORISE** le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération

A Châtillon Sur Seine, le 12/12/2023 Le Président de la Communauté de Communes,

Maire de Massing

Jérémie BRIC

Envoyé en préfecture le 21/12/2023 Envoyé en prejecture le 21/12/2023 S²LO

ID: 021-242101434-20231211-CC97122023-DE





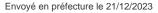
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 11 décembre 2023

Nombre de membres - en exercice - présents - absents dont pouvoirs - votants Secrétaire de séance : Éri	139 85 54 15 	Objet: Acceptation du Don Desliens à l'école vétérinaire de Maisons-Alfort (PJ)	N° 98/12/2023	Date de convocation : 05/12/2023 Date d'affichage : 05/12/2023
---	---------------------------	--	---------------	---

L'an deux mil vingt-trois, le **onze décembre** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents: Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gille BOITEUX (BOUDREVILLE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Christian BORNOT (BUNCEY), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Maxime VERSLYPE (COURBAN), Alain GAUTHIER (ECHALOT), Éric DUDOUET (ETALANTE), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Marie-Rose PITOIS (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Éric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Gérard MEYNIEL (ROCHEFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Michel VUILLERMET (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Alain JESSUS (SAINT MARC SUR SEINE), Jean-Yves RAILLARD (SAVOISY), Hubert MIGNARD (THOIRES),



ID: 021-242101434-20231211-CC98122023-DE

Publié le





Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Viviane BOURGOIN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULES SUR AUBE), Alain CLERGET (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINE LES TEMPLIERS).

Absents excusés: Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), Hubert COLLIN (CHANNAY), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Bernard MONGENET (DUESME), André LIPPIELLO (ESSAROIS), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Bernard SOUPAULT (LARREY), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), donne pouvoir à François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES) donne pouvoir à Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florence BOUCHARD (SEMOND) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE).

Rapporteur: Eric DUDOUET

Publié le





La Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, représentée par son Président Jérémie BRI-GAND, en accord avec la famille DESLIENS et la DRAC, confie à l'école vétérinaire de Maisons-Alfort, sous la forme d'un don auprès de sa direction, la collection de médicaments vétérinaires, le travail de VINSOT, la table de DAVIAU et de son modèle réduit, conservés au Musée du Pays Châtillonnais - Trésor de Vix.

Le don de la collection des médicaments a pour objectif d'assurer leur bonne gestion, qu'il s'agisse de leur conservation, de leur stockage ou de leur élimination.

Le don des appareils destinés à la chirurgie du cheval ambitionne de valoriser auprès du public des objets monumentaux et qui nécessitent une médiation adaptée.

Vu l'avis de la commission tourisme-culture en date du 23 novembre 2023.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE ce don.
- AUTORISE le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 12/12/2023 Le Président de la Communauté de Communes, Maire de Massing

1

Jérémie BRIGA

Envoyé en préfecture le 21/12/2023 Envoyé en prefecture le 21/12/2023 52LO

ID: 021-242101434-20231211-CC98122023-DE





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 11 décembre 2023

Nombre de membres - en exercice 139 - présents 85 - absents 54 dont pouvoirs 15 - votants 100 Secrétaire de séance : Éric DUDOUET	Objet: Convention - Cadre de partenariat Culturel et Scientifique entre la Communes du Pays Châtillonnais et l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) (PJ)	N° 99/12/2023	Date de convocation : 05/12/2023 Date d'affichage : 05/12/2023
---	--	---------------	---

L'an deux mil vingt-trois, le onze décembre à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents: Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gille BOITEUX (BOUDREVILLE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Christian BORNOT (BUNCEY), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Maxime VERSLYPE (COURBAN), Alain GAUTHIER (ECHALOT), Éric DUDOUET (ETALANTE), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Marie-Rose PITOIS (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Éric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Alain VERPY

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le





(PRUSLY SUR OURCE), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Gérard MEYNIEL (ROCHEFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Michel VUILLERMET (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Alain JESSUS (SAINT MARC SUR SEINE), Jean-Yves RAILLARD (SAVOISY), Hubert MIGNARD (THOIRES), Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Viviane BOURGOIN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULES SUR AUBE), Alain CLERGET (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINE LES TEMPLIERS).

Absents excusés: Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), Hubert COLLIN (CHANNAY), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Bernard MONGENET (DUESME), André LIPPIELLO (ESSAROIS), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Bernard SOUPAULT (LARREY), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Paptiste BONGARD (TERREFONDREE), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hubert MIGNARD (THOIRES), Stephane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), donne pouvoir à François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES) donne pouvoir à Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florence BOUCHARD (SEMOND) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE).

Rapporteur: Eric DUDOUET

La CCPC, par le biais de son musée d'archéologie et d'histoire, a une compétence culturelle. Elle s'inscrit dans la programmation nationale culturelle et produit des manifestations à visée pédagogique et de médiation patrimoine archéologique et régional.

Considérant que la coordination de l'exercice des activités des parties en matière d'archéologie préventive est d'intérêt général et que la collaboration de caractère culturel et scientifique entre les parties favorisera la connaissance du passé du Pays Châtillonnais.

Conscientes des enjeux citoyens de l'archéologie, les parties se sont mises d'accord pour unir leurs efforts et mutualiser leurs moyens et compétences afin de contribuer à la sauvegarde par l'étude du patrimoine archéologique du pays Châtillonnais et de la région Bourgogne, révélé notamment dans le cadre d'opérations réalisées par l'Inrap, de diffuser les résultats de la recherche et de sensibiliser à l'archéologie les publics concernés.

Publié le





En conséquence, les parties se sont rapprochées pour mettre en œuvre une convention-cadre de partenariat culturel et scientifique pour la réalisation de leurs objectifs communs.2024-2027

La collaboration entre les parties concerne les actions et les opérations à caractère culturel et scientifique consacrées à l'archéologie et recouvre notamment les domaines suivants :

- conception et production d'expositions, permanentes ou temporaires ;
- productions sur supports papier;
- productions d'images, fixes et animées, et de supports multimédias ;
- sensibilisation du personnel de la CCPC à l'archéologie préventive ;
- conférences publiques ;
- manifestations (nationales et régionales) et événements ;
- information et communication.
- actions communes en milieu scolaire dans le cadre du programme Education Artistique et culturelle

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** la signature de la future convention avec l'INRAP dans les conditions énumérées ci-dessus.
- **AUTORISE** le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 12/12/2023 Le Président de la Communauté de Communes

Maire de Massi

Jérémie BRN

Reçu en préfecture le 21/12/2023 52LO

ID: 021-242101434-20231211-CC99122023-DE





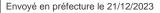
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 11 décembre 2023

Nombre de membres - en exercice - présents - absents dont pouvoirs - votants Secrétaire de séance : Ér	100	Objet: Convention avec l'Association Française des Diabétiques (PJ)	N° 100/12/2023	Date de convocation: 05/12/2023 Date d'affichage: 05/12/2023
--	-----	---	----------------	---

L'an deux mil vingt-trois, le **onze décembre** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président,

Présents: Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gille BOITEUX (BOUDREVILLE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Christian BORNOT (BUNCEY), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Maxime VERSLYPE (COURBAN), Alain GAUTHIER (ECHALOT), Éric DUDOUET (ETALANTE), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Marie-Rose PITOIS (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Éric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Gérard MEYNIEL (ROCHEFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Michel VUILLERMET (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX). Alain JESSUS (SAINT MARC SUR SEINE), Jean-Yves RAILLARD (SAVOISY), Hubert MIGNARD (THOIRES),



ID: 021-242101434-20231211-CC100122023-DE

Publié le



CHÂCOTATIBILA DE COMPLATO SE HÂTILLONNAIS

Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Viviane BOURGOIN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULES SUR AUBE), Alain CLERGET (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINE LES TEMPLIERS).

Absents excusés: Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), Hubert COLLIN (CHANNAY), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Bernard MONGENET (DUESME), André LIPPIELLO (ESSAROIS), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Bernard SOUPAULT (LARREY), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), donne pouvoir à François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES) donne pouvoir à Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florence BOUCHARD (SEMOND) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE).

Rapporteur: Maud LACHOUETTE



Reçu en préfecture le 21/12/2023





Communaaté de Communes de HÂTILLONNAIS
en BOURGOGNE

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, il est proposé l'allocation de 6200 € sur l'enveloppe de la <u>conférence des financeurs</u> du Conseil Départemental de la Côte d'Or (reliquat de crédits sur la période 2020-2022), à destination de l'Association Française des Diabétiques, pour la réalisation d'ateliers d'activité physique adaptée (cours de sport par un professeur certifié en activité physique adaptée, pour les personnes diabétiques ou en risque de le devenir), 1 fois par semaine au Centre Socioculturel et de Loisirs, tout au long de l'année 2024.

Un tel conventionnement avec l'Association Française des Diabétiques a déjà été réalisé les années précédentes pour la mise en œuvre de ces séances d'activité physique adaptée.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- AUTORISE la signature de la future convention avec l'Association Française des Diabétiques dans les conditions énumérées ci-dessus.
- **AUTORISE** le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 12/12/2023 Le Président de la Communauté de Communes,

Maire de Massing CHUNES

CHATILLON

Jérémie BRIGANDO * SI

Envoyé en préfecture le 21/12/2023 Reçu en préfecture le 21/12/2023 52LO

ID: 021-242101434-20231211-CC100122023-DE





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 11 décembre 2023

Nombre de membres - en exercice - présents - absents dont pouvoirs - votants Secrétaire de séance : Éi	100	Objet: Reconduction de la convention avec les services de la Région relative au TAD/dessertes Minot/Aignay au titre de l'année 2024 (PJ)	N° 101/12/2023	Date de convocation : 05/12/2023 Date d'affichage : 05/12/2023
--	-----	--	----------------	---

L'an deux mil vingt-trois, le **onze décembre** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gille BOITEUX (BOUDREVILLE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Christian BORNOT (BUNCEY), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE). Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Maxime VERSLYPE (COURBAN), Alain GAUTHIER (ECHALOT), Éric DUDOUET (ETALANTE), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY). Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Marie-Rose PITOIS (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Éric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Gérard MEYNIEL (ROCHEFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Maric-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Michel VUILLERMET (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Alain JESSUS (SAINT MARC SUR SEINE), Jean-Yves RAILLARD (SAVOISY), Hubert MIGNARD (THOIRES),



ID: 021-242101434-20231211-CC101122023-DE

Publié le





Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Viviane BOURGOIN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULES SUR AUBE), Alain CLERGET (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINE LES TEMPLIERS).

Absents excusés: Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), Hubert COLLIN (CHANNAY), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Bernard MONGENET (DUESME), André LIPPIELLO (ESSAROIS), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Bernard SOUPAULT (LARREY), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hubert MIGNARD (THOIRES), Stephane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), donne pouvoir à François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES) donne pouvoir à Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florence BOUCHARD (SEMOND) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE).

Rapporteur: Maud LACHOUETTE

Une convention de délégation de compétence entre la Région Bourgogne Franche-Comté et la Communauté de Communes du Pays Châtilllonnais (avant cela entre le Conseil Départemental de la Côte d'Or et la CCPC) est mise en place depuis 2015 pour l'organisation d'un système de transport public routier de voyageurs à la demande sous forme de dessertes locales sur le secteur d'Aignay Le Duc. Historiquement, ce service de transport local était porté par le SIVOM du secteur.

Ce système de transport de voyageurs assure les circuits suivants :

- un circuit Minot -Châtillon Sur Seine tous les mercredis
- un circuit Moitron/Aignay Le Duc le vendredi en semaine impaire
- un circuit Origny/Aignay Le Duc le vendredi en semaine paire

La Communauté de Communes du Pays Châtillonnais fait appel au transporteur « Transdev BFC EST » pour l'organisation opérationnelle de ces dessertes. Les modalités de mise en œuvre font l'objet d'une contractualisation reconduite via un marché public.

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le





Une traçabilité des trajets effectués pour chacune des dessertes doit être mise en place par le transporteur, et le tarif appliqué aux voyageurs, doit être uniformisé à celui fixé à l'échelle régionale, soit 1,50€ par trajet entrepris.

Chaque année, la région BFC attribue deux subventions à la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais pour l'organisation de ce service de transport dans le cadre de la convention de délégation de compétence mentionnée ci-dessus.

Ces subventions ont un caractère non forfaitaires et sont payées à concurrence de 50 % du déficit réellement constaté, dans la limite d'un montant fixé préalablement (élaboration d'un prévisionnel de fréquentation et des dépenses engagées).

La dernière convention avec les services de la région BFC a été fixée pour une durée de 1 an avec une date d'effet fixée au 1^{er} janvier 2023. Aussi, la présente convention (voir document joint) arrive à échéance au 31 décembre 2023.

Il convient donc que les membres du Conseil Communautaire délibèrent sur l'éventualité de reconduire une telle convention pour l'année 2024.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** la signature de la future convention avec les services de la Région au titre de l'année 2024 dans les conditions énumérées ci-dessus.
- **AUTORISE** le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 12/12/2023 Le Président de la Communauté de Communes,

Jérémie Bland

Maire de Massin

Reçu en préfecture le 21/12/2023 52LG

ID: 021-242101434-20231211-CC101122023-DE







REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 11 décembre 2023

	Nombre de membres - en exercice - présents - absents dont pouvoirs	139 85 54 15	Objet : Concertation sur le projet des zones d'accélération des énergies renouvelables	N° 102/12/2023	Date de convocation : 05/12/2023 Date d'affichage : 05/12/2023
--	--	-----------------------	--	----------------	---

L'an deux mil vingt-trois, le **onze décembre** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents: Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gille BOITEUX (BOUDREVILLE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Christian BORNOT (BUNCEY), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Maxime VERSLYPE (COURBAN), Alain GAUTHIER (ECHALOT), Éric DUDOUET (ETALANTE), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Marie-Rose PITOIS (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Éric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Gérard MEYNIEL (ROCHEFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Michel VUILLERMET (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Alain JESSUS (SAINT MARC SUR SEINE), Jean-Yves RAILLARD (SAVOISY), Hubert MIGNARD (THOIRES),

Reçu en préfecture le 22/12/2023







Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Viviane BOURGOIN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULES SUR AUBE), Alain CLERGET (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINE LES TEMPLIERS).

Absents excusés: Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), Hubert COLLIN (CHANNAY), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Bernard MONGENET (DUESME), André LIPPIELLO (ESSAROIS), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Bernard SOUPAULT (LARREY), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), donne pouvoir à François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES) donne pouvoir à Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florence BOUCHARD (SEMOND) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE).

Rapporteur : Valérie BOUCHARD



Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC1021223-DE

VU la Loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables du 10 Mars 2023,

VU l'article 15 de ladite Loi qui demande aux communes de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables,

Considérant que, dans le délai de six mois mentionné au premier alinéa du présent 2° du II de l'article 15 de la Loi précédemment citée, un débat se tient au sein de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sur la cohérence des zones d'accélération identifiées avec le projet du territoire;

Monsieur le Président propose un débat sur cette implantation sur la base des zones identifiées par les communes jugées préférentielles et prioritaires par les communes pour le développement des énergies renouvelables proposées pour chaque type d'énergie renouvelable. Ce ne sont pas des zones exclusives. Des projets peuvent donc être autorisés en dehors de ces zones mais ces derniers seront plus compliqués à réaliser (exemples d'énergies renouvelables : Solaire Photovoltaïque au sol, Solaire Photovoltaïque sur bâtiments et ombrières, Solaire Thermique au sol, Solaire thermique sur bâtiments et ombrières, Biogaz (incluant les gaz de décharges et de boues de step), Éolien, Biomasse (y compris biocarburants), Géothermie (y compris PAC géothermique), Pompes à chaleur aérothermique, Valorisation de l'énergie fatale (chaud ou froid) et du gaz de mine, Hydroélectricité, Valorisation énergétique des déchets autres que biomasse dit de récupération).

Un débat s'instaure au sein de l'Assemblée sur la responsabilité des Maires en la matière.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré:

- PREND ACTE de la tenue du débat au sein de l'assemblée communautaire sur la cohérence des zones d'accélération identifiées avec le projet du territoire.

A Châtillon Sur Seine, le 12/12/2023 Le Président de la Communauté de Communes, Maire de Massingy,

21400 E SETEMBLE BRIGAND

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS CHÂTILLONNAIS

Envoyé en préfecture le 02/01/2024

Reçu en préfecture le 02/01/2024

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC79122023-BF

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2024

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation ; elle est disponible sur le site internet de la Communauté de Communes.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget. Par cet acte, le Président, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile

Le budget 2024 a été voté le 11 décembre 2023 par le conseil communautaire. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat du siège de la Communauté de Communes aux heures d'ouvertures des bureaux. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 13 octobre 2023. Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants en tout point du territoire ;
- de contenir la dette en ne prévoyant pas de recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès de l'État, de l'Europe, du Conseil départemental et de la Région chaque fois que possible.
- d'agir énergiquement sur les conditions d'attractivités économiques du Châtillonnais (le renouvellement et le développement de l'existant, l'accueil et la création de nouvelles activités...) avec notamment pour le premier trimestre 2024 la mise en service prévue du nouvel espace économique numérique.
- d'accompagner activement les projets et initiatives en faveur de l'emploi :
 - en activant tous les leviers disponibles,
 - en identifiant ou attirant des porteurs de projets en capacité de produire de la richesse, de l'innovation, et donc de créer de la valeur ajoutée.
- de contribuer à l'offre de soins sur le territoire par le recrutement de médecins salariés pour lutter contre la désertification médicale et par la construction d'un centre de dialyse

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la Communauté de Communes ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

I. Eléments de contexte

La Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, avec ses 107 communes majoritairement de petite taille pour un total d'environ 20 000 habitants, a la particularité d'être très étendue et d'avoir une densité de population très faible. L'évolution de sa population tend à une diminution de la population globale et à un vieillissement de ses habitants.

En tenant compte de ces éléments la collectivité entend poursuivre sa politique en 2024 autour des axes suivants :

• Avant tout il est prévu de maintenir le niveau de service actuel en tout point du territoire, afin d'assurer un maillage équilibré et de qualité de l'offre, et sera complété par le déploiement d'aides aux structures porteuses de projets qui s'inscrivent dans ces enjeux (associations, entreprises, porteurs

Reçu en préfecture le 02/01/2024

Envoyé en préfecture le 02/01/2024

ID: 021-242101434-20231211-CC79122023-BF

publics), enjeux pour lesquels la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais a été retenue pour cool de public plusieurs disparente la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais a été retenue pour cool de public plusieurs disparente la Commune de Communes du Pays Châtillonnais a été retenue pour cool de public plusieurs disparente la Commune de Commune du Pays Châtillonnais a été retenue pour cool de public plusieurs disparente la Commune de C d'accompagnement sur la période 2022-2028 (CRTE, TEA, LEADER, FEDER RURAL/FSE+).

Environnement

- PCAET : réalisation du bilan à mi-parcours
- Travaux de mise aux normes et extension de la déchetterie de Sainte Colombe-sur-Seine pour un montant global estimé de 513 000€ HT à programmer dans le budget annexe déchets ménagers
- Mise en œuvre du nouveau marché de collecte des OM
- Mise en eau de l'étang inférieur des Marots, pour un montant estimé de 160 000 € HT
- CRTE (contrat de relance, de ruralité et de transition écologique) : animation du dispositif (accompagnement de projets)
- TEA (Territoire en action): animation du dispositif axe 1 Adaptation au changement climatique (accompagnement de projets de renaturation, renouvellement urbain)
- LEADER : animation du dispositif (accompagnement de projets) fiche-action 1- développer la résilience du territoire face aux enjeux environnementaux et sociaux

Economie

- Soutien à l'activité économique dans les limites des compétences de la Communauté de Communes, avec notamment le :
 - Maintien des aides aux commerces ambulants/itinérants de 1ère nécessité budgétées à hauteur de 50 000 €
 - Maintien des aides à l'immobilier d'entreprise avec 150 000 € prévus sous forme de prêts et 100 000€ sous forme de subventions, permettant une contrepartie financière régionale

o Le recours au programme LEADER 23-27 : - fiche-action 3 – Faciliter le développement d'activités et accompagner les projets des entreprises

Santé-Solidarités

- Poursuite du programme de bourses à destination des étudiants orthophonistes, en médecine et en dentaire
- Recrutement de médecins salariés
- Poursuite des actions du contrat local de santé
- Assurer le fonctionnement du centre social avec le déploiement de nombreuses actions à destination des familles et des publics en difficulté (contrat de projet social)
- Consolidation de l'antenne SOS médecin
- Etude sur la mise en place d'une unité de dialyse
- Soutien aux projets en matière de services à la population notamment relevant de la santé avec les programmes :
 - TEA (Territoire En Action) avec son axe 2 (Conforter l'attractivité par le développement de nouveaux services à la population) et son axe 3 (Faciliter l'accès à la santé pour tous accompagnement des projets de promotion territoriale, du développement de l'exercice coordonné, et des actions autour de la santé et de l'environnement)



o LEADER au travers de sa fiche-action 2- Soutenir le développement et l'accès aux équipements publics et servic

<u>Tourisme – Culture</u>

- Maintien de l'aide à l'investissement des hébergements touristiques avecl'inscription de 20 000 € de crédits
- Réflexion autour de l'aménagement d'aires de camping-car
- Développement des actions de promotion du territoire avec notamment l'accompagnement de l'Office de Tourisme
- Assurer le fonctionnement du musée et développer son attractivité
- Etude sur les possibilités d'économie d'énergie au musée dans un soucis de conservation des œuvres
- Réfection de la micro signalisation pour un montant de 60 000 €
- Suivi de l'entretien des sentiers VVT au PDESI et pédestres
- LEADER : animation du dispositif (accompagnement de projets) fiche-action 4- Soutenir les projets touristiques et faire la promotion du territoire
- FEDER rural Axe 5.2 « Une Europe plus proche des citoyens » Fiche tourisme et patrimoine touristique durables

Enfance/ Jeunesse

- Poursuite des actions à destination des enfants du territoire (de la petite enfance aux lycéens) avec l'aide et le soutien financier de nos partenaires notamment la Caisse d'Allocations Familiales
- Mise en œuvre des conventions CTG avec la CAF et GMR avec la MSA
- Lancement de la nouvelle concession des 4 EAJE du territoires (crèches)
- TEA (Territoire en action) : animation du dispositif axe 2 Conforter l'attractivité par le développement de nouveaux services à la population (accompagnement de projets scolaires, périscolaires, de lieux d'accueil de la petite enfance)
- LEADER : animation du dispositif (accompagnement de projets) fiche-action 2- Soutenir le développement et l'accès aux équipements publics et services de proximité pour tous

Patrimoine immobilier

- Entretien des bâtiments propriété de la Communauté de Communes
- Mise en accessibilité et isolation des bâtiments de la collectivité

Espace numérique :

- Ouverture de l'espace économique numérique avec son équipement et un aménagement mobilier intérieur
- Animation/ promotion/ commercialisation/ labellisation/ Mise en place de partenariats

Reçu en préfecture le 02/01/2024

ublié le



II. Eléments financiers (Sources DGFIP – année 2022)

Etat de la dette

La dette par habitant s'élève à 149 € (128 € l'année précédente) contre 157 € pour l'ensemble des Communautés de Communes au niveau national (134 € au niveau de la Région) sur la base de la dette du budget principal. Sur le plan consolidé, l'encours de la dette au 31 décembre 2022 s'élève à 3 383 K€ dont 3 307 € au titre des dettes bancaires, et se répartit entre 3 budgets : le budget principal, le budget Chaufferie bois et le budget centre équestre. Il est en diminution de 30% entre 2018 et 2022.

Montant des annuités

Le remboursement des annuités s'élève à 30 € par an et par habitant (stable par rapport à l'année précédente) contre 22 € pour l'ensemble des Communautés de Communes sur la base de la dette du budget principal.

Capacité d'autofinancement nette (CAF nette)

Elle représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer d'éventuelles nouvelles dépenses d'équipement. Elle atteint 56 € par habitant (contre 55 € l'année précédente) contre 41 € pour la France entière et 38 € pour la moyenne régionale. En tenant compte de l'ensemble des budgets cette somme atteint 63 € contre 65 € l'année précédente.

Le fonds de roulement

Ce fonds s'élève à 331 € par habitant (contre 286 en 2021 et 136 en 2020), alors qu'il est de 173 € pour lamoyenne nationale et 116 € pour la moyenne régionale concernant les Communautés de Communes.

Les taux d'imposition

Les taux d'imposition sont nettement inférieurs à ceux pratiqués en moyenne en France. Ils ont été maintenus en 2022.

La taxe foncière sur les propriétés bâties est celle qui est regardée par tous les investisseurs. Son taux en 2022 était de 5,02 % contre 6.33 % en moyenne nationale, 5,74 au niveau départemental et 5,54 au niveau régional.

La C.F.E. (Contribution foncière des entreprises) qui peut être assimilée en partie à l'ancienne taxe professionnelle intéresse directement toutes les entreprises, petites ou grandes, commerces, artisans. Le tauxde 5,02 % en 2022 est inférieur au taux moyen national de 7,46.

	Communauté de Communes du Pays Châtillonnais	Moyenne Départementale	Moyenne Régionale	Moyenne Nationale
Taxe foncière sur les propriétés bâties	5,02%	5.74%	5,54%	6.33%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties + GEMAPI	10,05%	12.25%	12.41%	15.44%
CFE	5,02%	5,82%	6,68%	7,46%

Envoyé en préfecture le 02/01/2024

Reçu en préfecture le 02/01/2024

Publié le

ID : 021-242101434-20231211-CC79122023-BF

Charges de personnel:

La Communauté de Communes du Pays Châtillonnais entend poursuivre sa maîtrise des effectifs et de la masse salariale tout en continuant d'assurer un niveau de service satisfaisant pour la population en tout point de son territoire. Pour 2024, il n'est pas prévu la mise en place d'avantages en nature dans la collectivité pour le personnel et la modération salariale sera de rigueur au niveau de l'attribution du régime indemnitaire, le RIFSEEP qui est mis en place depuis 2018. Par ailleurs, 8 agents bénéficient d'une NBI, 3 en raison de fonctions d'accueil à titre principal, 2 en qualité de régisseur, 1 pour des fonctions particulières et 2 au titre de la direction d'une structure. Il est scrupuleusement veillé au nombre d'agents au sein de la collectivité afin de maîtriser les charges de personnel. Après une rationalisation opérée dans les services au cours des dernières années, et compte tenu du nombre de postes pourvus après des vacances d'emplois, de la recherche de 2 médecins salariés, une hausse des crédits est prévue.

La masse salariale représentait en 2022, 37,57 % des dépenses réelles de fonctionnement du budget principal. L'objectif pour l'année 2024 est de maintenir ce taux sous la barre des 40%.

III. Budget Principal

Le Budget principal a intégré le 1^{er} janvier 2022 le Budget annexe Bâtiments et Développement économiques supprimé qui comprenait les aides économiques versées par la collectivité ainsi que les opérations concernant les bâtiments loués à des entrepreneurs transférés à l'EPCI dans le cadre de la loi NOTRé.

1. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services de la Collectivité.

Pour notre collectivité:

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, péri et extrascolaires, musée, services informatiques, activités du centre social...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2023 du budget principal représentent 6 447 182,00 euros sans la reprise des résultats des exercices antérieurs contre 6 022 825,00 en 2023 soit une hausse de 7,05 %.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel, l'entretien et les charges de fonctionnement des bâtiments publics, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées et les intérêts des emprunts à payer.

Les salaires représentent 34,18 % des dépenses totales de fonctionnement de la collectivité (contre 33,41 au Budget Primitif 2023 (BP 2023), 33,24 % au BP 2022, 34,37 % au BP 2021) et 29,49% au BP 2020).

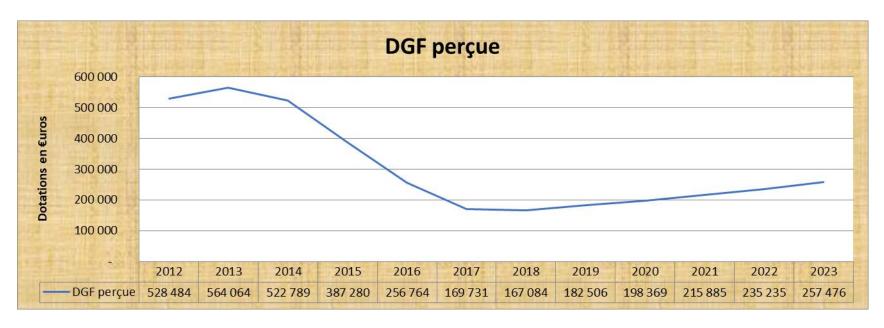
Envoyé en préfecture le 02/01/2024

Reçu en préfecture le 02/01/2024

Publié le 2021 et 5 576 9150

ID : 021-242101484-20231211-CC79122023-BF

Evolution du montant de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) attribuée par l'État à la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais



Pour 2024, il est inscrit 235 000,00 €, le chiffre n'étant pas encore connu, une somme sensiblement inférieure à celle de 2023 à savoir 257 476 €.

Les principales recettes pour une Collectivité sont:

- Les impôts locaux
- Les dotations versées par l'Etat
- Les subventions reçues
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population

2018: $471\ 204,32 \in$ 2019: $462\ 855,00 \in$ 2020: $418\ 425,00 \in$

Prévisions 2021 : 394 685,00 € (compte tenu des baisses de recettes prévues en raison de la crise sanitaire)

Prévisions 2022 : 411 885,00 € Prévisions 2023 : 470 700,00 € Prévisions 2024 : 550 085,00 €

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Reçu en préfecture le 02/01/2024

Publié le

34-20231211-CC79122023-BF

Dépenses: présentation des dépenses prévisionnelles 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024 (Budgets primitifs

Imputation	BUDGET 2018	BUDGET 2019	BUDGET 2020	BUDGET 2021	BUDGET 2022	BUDGET 2023	ID: 021-242101434
Chp: 011 - Charges à caractère général	1 215 125,00	1 621 885,00	1 779 535,00	1 860 540,00	1 901 550,00	2 135 690,00	2 378 110,00
Chp: 012 - Charges de personnel	1 705 870,00	1 707 120,00	1 644 710,00	1 757 980,00	1 811 180,00	2 012 270,00	2 203 830,00
Chp: 014 - Atténuation de produits	295 058,00	314 958,00	317 758,00	364 500,00	384 858,00	430 500,00	462 500,00
Chp: 022 - Dépenses imprévues Fonct	300 000,00	300 000,00	300 000,00	23 370,00	20 000,00		
Chp: 023 - Virement à la sect° d'investis.	688 224,00	704 429,00	453 766,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	221 280,00	211 435,00	153 420,00	128 950,00	243 630,00	515 180,00	524 700,00
Chp: 65 - Autres charges gestion courante	944 672,00	771 101,00	773 425,00	816 675,00	894 135,00	781 935,00	745 358,00
Chp: 66 - Charges financières	177 850,00	162 000,00	146 255,00	132 000,00	126 240,00	115 850,00	95 084,00
Chp: 67 - Charges spécifiques	39 240,00	1 450,00	4 950,00	25 350,00	43 550,00	6 400,00	7 400,00
Chp: 68 - Dotations aux provisions	2 000,00	3 100,00	3 100,00	5 000,00	23 000,00	25 000,00	30 200,00
TOTAL Fonctionnement - Dépenses	5 589 319,00	5 797 478,00	5 576 919,00	5 114 365,00	5 448 143,00	6 022 825,00	6 447 182,00

Recettes: présentation des recettes prévisionnelles 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024 (Budgets primitifs)

Imputation	BUDGET 2018	BUDGET 2019	BUDGET 2020	BUDGET 2021	BUDGET 2022	BUDGET 2023	BUDGET 2024
Chp: 002 - Excédent antérieur reporté Fonc	2 280 472,68	2 975 665,01	3 362 377,00	/	/	/	/
Chp: 013 - Atténuations de charges	15 000,00	62 000,00	64 000,00	44 000,00	134 418,00	45 000,00	46 147,00
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	4 592,00				34 950,00	85 600,00	53 650,00
Chp: 70 - Produits des services	471 204,32	462 855,00	418 425,00	394 685,00	411 885,00	470 700,00	550 085,00
Chp: 73 - Impôts et taxes	3 436 366,00	3 458 435,00	3 707 275,00	3 679 000,00	3 607 000,00	1 115 000,00	1 501 600,00
Chp: 731 – Fiscalité locale						2 993 190,00	3 056 300,00
Chp: 74 - Dotations et participations	1 019 992,00	807 070,00	903 419,00	993 660,000	1 056 910,00	1 123 420,00	1 100 210,00
Chp: 75 - Autres produits gestion courante			10,00	20,00	199 980,00	189 915,00	139 190,00
Chp: 77 - Produits exceptionnels	218 688,00		4 145,00			/	
Chp: 78 -Reprise sur amorts et provisions				3 000,00	3 000,00	/	
TOTAL Fonctionnement - Recette	7 446 315,00	7 766 025,01	8 459 651,00	5 114 365,00	5 448 143,00	6 022 825,00	6 447 182,00

c) La fiscalité additionnelle

Pour information, les taux des impôts locaux pour 2023 ont été maintenus comme suit :

concernant les ménages

Taxe foncière sur le bâti : 5,02 %
Taxe foncière sur le non bâti : 10,05 %

• concernant les entreprises

• Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 5,02 %

Envoyé en préfecture le 02/01/2024

Reçu en préfecture le 02/01/2024

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC79122023-BF

Le produit global attendu des impôts directs locaux pour 2024 nécessaire à l'équilibre du budget s'élève à 2 498 300,00 € contre 2 341 190,00 € en 2023 et 864 000,00 € en 2022. Cette hausse est due aux incertitudes quant aux hausses des prix de l'énergie, aux charges de personnel fonction des recrutements en cours ou à venir et des charges diverses de fonctionnement. Un ajustement sera opéré lors du vote des taux d'imposition, si nécessaire, et de la reprise des résultats.

Les taux de la fiscalité professionnelle de zone et de la fiscalité professionnelle éolienne avaient également été maintenus à 20,36%.

d) Les dépenses de personnel :

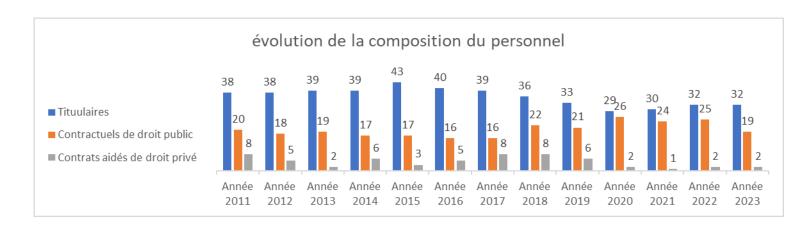
La Communauté de Communes du Pays Châtillonnais entend poursuivre sa maîtrise des effectifs et de la masse salariale tout en continuant d'assurer un niveau de service satisfaisant pour la population en tout point de son territoire.

Au 1^{er} janvier 2023, les effectifs permanents de la Communauté de Communes sont de 55 agents avec 36 contractuels dont 2 C.D.I. et 2 contrats aidés et 19 titulaires ou stagiaires. Parmi les agents contractuels 2 sont des agents de droit privé car recrutés en P.E.C./ CAE.

Au 1^{er} janvier 2023, les effectifs permanents de la Communauté de Communes sont de 53 agents avec 34 contractuels dont 2 C.D.I. et 2 contrats aidés et 19 titulaires ou stagiaires. Parmi les agents contractuels 2 sont des agents de droit privé car recrutés en P.E.C./ CAE.

La structure de la masse salariale de la CCPC : répartition par catégorie des agents (hors saisonniers) au 1^{er} janvier 2023 :

- 13,21 % de catégorie A
- 0,00 % de catégorie B
- 86,79 % de catégorie C



Compte tenu des objectifs annoncés de maîtrise des dépenses de fonctionnement, la modération salariale est de rigueur pour l'année 2024 s des recrutements des emplois non pourvus actuellement.

Reçu en préfecture le 02/01/2024
Reçu en préfecture le 02/01/2024
Publié le xcepte la prise en Snip de la D: 021-242101434-20231211-CC79122023-BF

A cet égard, l'attribution du régime indemnitaire devra continuer d'être maîtrisée. Par ailleurs, 7 agents bénéficient d'une NBI, 2 au titre de l'accueil à titre principal, 2 en qualité de régisseur, 1 pour des fonctions particulières et 2 au titre de la direction d'une structure.

Il est scrupuleusement veillé au nombre d'agents au sein de la collectivité afin de maîtriser les charges de personnel. Après une rationalisation opérée dans les services au cours des dernières années, et compte tenu du nombre de postes pourvus après des vacances d'emplois, des revalorisations indiciaires des agents de catégorie C, de la recherche de 2 médecins salariés, une hausse des crédits à hauteur de 9,52 % est prévue.

2. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la collectivité à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Le budget d'investissement de la Communauté de Communes regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes financières telles que le FCTVA ou les excédents de fonctionnement capitalisés et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un espace économique numérique).

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses: présentation des dépenses prévisionnelles pour 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024 (Budgets primitifs)

Imputation	Propositions Nouvelles 2019	BP 2019 (avec RAR*)	Proposition Nouvelles 2020	BP 2020 (avec RAR)	BP 2021 (sans RAR)	BP 2022 (sans RAR)	BP 2023 (sans RAR)	BP 2024 (sans RAR
Total Opérations Financières	556 163,83	556 163,83	428 986,00	428 986,00	453 936,00	669 450,00	731 800,00	801 400,00
Chp: 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	212 143,83	212 143,83	71 647,00	71 647,00			/	/
Chp: 020 – Dépenses imprévues d'inv.			52 000,00	52 000,00	12 000,00	12 000,00		
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section						34 950,00	85 600,00	133 650,00
Chp: 041 - Opérations patrimoniales	4 000,00	4 000,00	530,00	530,00		3 000,00	/	192 530,00
Chp: 16 - Remboursement d'emprunts	340 020,00	340 020,00	345 050,00	345 050,00	350 000,00	506 300,00	521 800,00	641 900,00
Chp: 20 - Immobilisations Corporelles	63 980,00	114 734,00	210 400,00	247 300,00	254 500,00	108 500,00	11 500,00	56 500,00
Chp: 204- Subventions d'équipt versées	50 000,00	70 000,00	95 000,00	116 150,00	46 000,00	71 000,00	101 000,00	453 000,00
Chp: 21 - Immobilisations corporelles	687 244,00	698 921,00	313 970,00	380 030,00	371 850,00	2 539 700,00	727 180,00	1 044 600,00
Chp: 23 - Immobilisations en cours	999 400,00	1 057 000,00	80 000,00	1 717 790,00	1 477 000,00	32 500,00	13 000,00	100 000,00
Chp: 27 - Autres immobs financières			31 936,00	31 936,00	91 936,00	151 150,00	210 000,00	159 500,00

TOTAL Opérations d'Equipements	1 800 624,00	1 940 655,00	699 370,00	1 717 790,00	2 149 350,00	2 751 700,00	722 680,00	1 654 100,00
TOTAL Investissement - Dépense	2 356 787,83	2 496 818,83	2 218 953,00	2 218 953,00	2 603 286,00	3 459 100,00	1 670 080,00	2 781 680,00

* RAR = Restes à Réaliser de l'exercice précédent

Recettes: présentations des recettes prévisionnelles pour 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024 (Budgets primitifs)

Imputation	Propositions Nouvelles 2019	BP 2019 (avec RAR)	Proposition Nouvelles 2020	BP 2020 (avec RAR)	BP 2021 (sans RAR)	BP 2022 (sans RAR)	BP 2023 (sans RAR)	BP 2024 (sans RAR
Opr: Non affecté	1 350 332,83	1 356 738,83						
Chp: 021 - Virement de la section de fonct.	698 023,00	704 429,00	453 766,00	453 766,00				
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	211 435,00	211 435,00	153 420,00	153 420,00	128 950,00	243 630,00		604 700,00
Chp: 041 - Opérations patrimoniales			530,00	530,00		3 000,00		192 530,00
Chp: 10 - Dotations Fonds divers Réserves	440 874,83	440 874,83	84 900,00	84 900,00	88 750,00	420 420,00	91 950,00	177 900,00
Chp: 1068 – Excédents de Fonctionnement capitalisés			677 867,00	677 867,00				
Chp: 13 - Subventions d'investissements	955 080,00	1 140 080,00	416 270,00	828 470,00	510 400,00	438 000,00	207 600,00	86 096,00
Chp: 16 - Emprunts					1 855 186,00	2 341 050,00	855 350,00	1 720 454,00
Chp: 27 - amortissements immob financières		-	20 000,00	20 000,00	20 000,00	13 000,00		
Chp: 28 - amortissements des immobilisations							515 180,00	
TOTAL Investissement - Recette	2 305 412,83	2 496 818,83	1 806 753,00	2 218 953,00	2 603 286,00	3 459 100,00	1 670 080,00	2 781 680,00

c) Les principaux projets de l'année 2024 sont les suivants :

n° d'opération	Libellés	Montant inscrit au budget principal en €
11	Schéma randonnée pédestre	35 000,00
13	Acquisition matériel	36 000,00
22	Centre Socio Culturel	46 000,00
14	Péri Extra-Scolaire	67 200,00
1610	Conservation préventive	27 200,00
1611	Médiation au musée	2 000,00
169	Vitrine vase de Vix	37 000,00
160	Musée	419 700,00
163	Achat œuvres d'art	5 000,00
164	Restauration des collections	10 000,00
18	Equipement informatique et numérique	32 000,00
19	Vix	60 000,00

Envoyé en préfecture le 02/01/2024

Reçu en préfecture le 02/01/2024

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC79122023-BF

26	Schéma micro signalisation	60 000,00
40	Plateforme Mobilité	10 000,00
48 1	Multi Accueil Baigneux-les-Juifs	5 000,00
49	Pôle Petite Enfance	93 500,00
491	Relais Petite Enfance	1 500,00
50	Aérodrome	60 000,00
58	Equipement Espace Economique	100 000,00
59	Aide à l'investissement Commerces Ambulants	50 000,00
60	Aide à l'investissement Hébergement touristique	20 000,00
	Aide Intervention Economique Immobilisation	
62	d'Entreprise	100 000,00
45805	Programme étang des Marots	192 000,00
63	Programme d'Aides Régionales (PACT)	100 000,00
65	Etude pour la création d'aires de camping-car	80 000,00
66	Etudes pour la construction d'un centre de dialyse	50 000,00

3. Les données synthétiques du budget principal – Récapitulation

a) Budget primitif 2024:

Le budget primitif pour l'exercice 2024 – Budget PRINCIPAL – s'équilibre comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses : 6 447 182,00 €	Dépenses : 2 781 680,00 €
Recettes : 6 447 182,00 €	Recettes : 2 781 680,00 €

b) Principaux ratios du budget (chiffres des comptes administratifs 2022)

- Dépenses de fonctionnement/population :189 € par habitant (chiffres du compte administratif 2022) contre 269 € en moyenne régionale et 341 € au niveau national (collectivités de la même strate démographique).
- Ramenés au montant par habitant, les produits s'élèvent à 270 € contre 323 € pour la strate régionale et 402 € pour la strate nationale composées chacune des EPCI à fiscalité additionnelle/zone.
- Les charges de fonctionnement sont de 189 € par habitant, contre 269 € pour la strate régionale et 341 € pour la strate nationale
- Part des dépenses de personnel dans les dépenses réelles : au compte administratif 2022 : 37,57 contre 41,14 % en 2021, 38 % en 2020, 37,06 en 2019 et 39,88%

Envoyé en préfecture le 02/01/2024

Reçu en préfecture le 02/01/2024

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC79122023-BF

Reçu en préfecture le 02/01/2024

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC79122023-BF

IV. Budgets Annexes

1. BUDGET DECHETS MENAGERS

Le budget primitif pour l'exercice 2024 – Budget DECHETS MENAGERS – s'équilibre comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 3 201 700,00 € Recettes : 3 201 700,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT:

Dépenses : 638 500,00 € Recettes : 638 500,00 €

a) taux de la taxe des ordures ménagères

La taxe incitative (TEOMI) décidée par délibération n° 01/02/2016 a vu sa première année d'application en 2019. Par délibération n° 22/04/2023 du 14 avril 2023, il a été fixé le taux de part fixe de la TEOMI à 85% et celui de la part variable à 15% équivalents à ceux de l'année 2022.

Les taux ont donc tenu compte de la part incitative de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères qui doit représenter 15% du produit global perçu à ce titre. Compte tenu de la revalorisation des bases les taux ont donc été fixés comme suit pour chacune des 3 zones en 2023 :

zone 1 - 105 communes : 10,50 %
zone 2 - Châtillon-sur-Seine : 6,08 %
zone 3 - Sainte-Colombe-Sur-Seine : 10,57 %

Pour 2024, les recettes d'impôts et de taxes nécessaires à l'équilibre du budget s'élèvent à 2 707 200,00 €.

b) Les principales dépenses et recettes de la section de fonctionnement

Les dépenses principales sont les conséquences des marchés de collecte des déchets et de gestion des déchetteries et la participation au SMHCO qui assure le traitement des déchets.

Dépenses: présentation des dépenses prévisionnelles 2018, 2019, 2020, 2021,2022, 2023 et 2024 (Budgets primitifs)

Imputation	BUDGET + DM 2018	BUDGET 2019	BUDGET 2020	BUDGET 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024
Chp: 011 - Charges à caractère général	1 470 732,00	1 530 050,00	1 580 020,00	1 619 920,00	1 626 320,00	1 721 040,00	1 824 990,00
Chp: 012 - Charges de personnel	78 457,00	77 040,00	65 900,00	61 400,00	73 700,00	117 100,00	127 800,00
Chp: 022 - Dépenses imprévues Fonct		4 997,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00		
Chp: 023 - Virement à la sect° d'investis.	40 191,77	63 431,17		/			/

Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	51 285,00	69 082,00	64 600,00	61 400,00	66 350,00	78 000,00	42 400,00
Chp: 65 - Autres charges gestion courante	795 050,00	640 000,47	620 720,00	631 010,00	751 010,00	802 110,00	1 202 110,00
Chp: 66 - Charges financières	710,23	270,00	118 390,00	/			/
Chp: 67 - Charges exceptionnelles		7 809,36			1 000,00	1 000,00	1 200,00
Chp: 68 – Dotations provisions		7 809,36		550,00	2 000,00	3 200,00	1 200,00
TOTAL Fonctionnement - Dépense	2 436 426,00	2 392 680,00	2 469 630,00	2 394 280,00	2 540 380,00	2 722 450,00	3 201 700,00

Recettes: présentations des recettes prévisionnelles 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024 (Budgets primitifs)

Imputation	BUDGET + DM 2018	BUDGET 2019	BUDGET 2020	BUDGET 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024
Chp: 002 - Excédent antérieur reporté Fonc	181 719,70	108 104,81	441 288,00	/	/	/	/
Chp: 013 - Atténuations de charges	19 000,77	19 000,00	/	/	/	/	1
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	3 955,00	3 955,00	/	4 000,00	4 000,00	2 300,00	1 500,00
Chp: 70 - Produits des services	14 040,00	55 000,00	81 000,00	78 000,00	83 000,00	95 000,00	89 000,00
Chp: 73 - Impôts et taxes	1 854 711,46	1 854 711,00	1 855 217,00	1 955 800,00	1 993 380,00	2 165 150,00	2 707 200,00
Chp: 74 - Dotations et participations	423 000,00	351 909,00	424 000,00	356 480,00	460 000,00	460 000,00	404 000,00
Chp: 75 - Autres Produits gestion courante	/	0,19	10,00	/	/	/	1
Chp: 77 - Produits exceptionnels	/	/	3 955,00	/	/	/	1
TOTAL Fonctionnement - Recette	2 496 426,93	2 392 680,00	2 805 470,00	2 394 280,00	2 540 380,00	2 722 450,00	3 201 700,00

c) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Outre les dépenses habituelles d'achats de composteurs et de bacs, il est prévu pour l'année 2024 des travaux sur la déchetterie de Sainte-Colombe-sur-Seine.

Dépenses: présentation des dépenses prévisionnelles pour 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024 (Budgets primitifs)

Imputation	Propositions 2019	Crédits reportés	TOTAL 2019	Propositions 2020	Crédits reportés	TOTAL 2020	BUDGET 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024
Opr: Non affecté										
Chp: 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté			-			-				
Chp: 13 – Subventions Invest				3 955,00		3 955,00				
Chp: 020 - Dépenses imprévues Invest	2 000,00		2 000,00	7 500,00		7 500,00	12 000,00	12 000,00		
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	3 955,00		3 955,00				4 000,00	4 000,00	2 300,00	1 500,00
Chp: 041 - Opérations patrimoniales	33 783,00		33 783,00							/
Chp: 16 - Remboursement d'emprunts	11 868,00		11 868,00							/

Envoyé en préfecture le 02/01/2024

Reçu en préfecture le 02/01/2024

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC79122023-BF

Opr: 11 - déchetteries	101 500,00		101 500,00	101 500,00		101 500,00	150 000,00	472 000,00	472 000,00	602 000,00
Opr: 12 - BACS ROULANTS	18 000,00		18 000,00	4 000,00		4 000,00	21 000,00	25 000,00	30 000,00	30 000,00
Opr: 14 - COMPOSTEURS	14 000,00		14 000,00	3 986,00		3 986,00		2 000,00	3 000,00	5 000,000
Opr: 15 - INCITATIFS		4 540,00	4 540,00		4 540,00	4 540,00				/
TOTAL Investissement - Dépenses	185 106,00	4 540,00	189 646,00	120 941,00	4 540,00	125 481,00	187 000,00	515 000,00	507 300,00	638 500,00

Envoyé en préfecture le 02/01/2024

Reçu en préfecture le 02/01/2024

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC79122023-BF

Recettes: présentations des recettes prévisionnelles pour 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024 (Budgets primitifs)

							DD 2024
Imputation	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024
Opr: Non affecté	184 317.00						
Chp: 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté		18 109,83	60 881,00				/
Chp: 021 - Virement de la section de fonct.	40 191.77	63 431,17					/
Chp: 024 - Produits cessions							/
Chp: 16 – Emprunts				125 600,00	363 450,00	346 300,00	492 100,00
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	51 285.00	69 082,00	64 600,00	61 400,00	66 350,00	78 000,00	42 400,00
Chp: 041 - Opérations patrimoniales		33 783,00					
Chp: 10 - Dotations Fonds divers Réserves	92 840.23	5 240,00			85 200,00	83 000,00	104 000,00
Opr: 16 -BROYEURS							
TOTAL Investissement - Recettes	184 317.00	189 646,00	125 481,00	187 000,00	515 000,00	507 300,00	638 500,00

2. BUDGET Z.A.E

Ce budget concerne la zone d'activité de Baigneux-les-juifs propriété de l'intercommunalité. Il s'agit d'un budget avec une gestion de stocks de terrain.

a) Budget primitif 2024:

Le budget primitif pour l'exercice 2024 – Budget ZAE – s'équilibre comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 64 876,66 € Recettes : 64 876,66 €

SECTION D'INVESTISSEMENT:

Dépenses : 64 876,66 € Recettes : 64 876,66 €

b) Les principales dépenses et recettes de la section de fonctionnement

Dépenses: présentation des dépenses prévisionnelles 2018,2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024 (Budgets Primitifs)

Imputation	BUDGET	BUDGET +	BUDGET	BUDGET +	BUDGET	BUDGET	BP 2022	BP 2023	BP 2024
	2018	DM 2018	2019	DM 2019	2020	2021			
Chp: 011 - Charges à caractère	5 500,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00	7 000,00	1 500,00
général									
Chp: 065 – Autres charges de							650,00	19 749,90	/
gestion courante									
Chp: 042 - Opérations d'ordre							61 050,00	61 405,66	63 376,66
entre section									
TOTAL Fonctionnement –	5 500,00	5 500,00	5 500,00		5 500,00	5 500,00	67 200,00	88 155,56	64 876,66
Dépense réelles									

Recettes: présentation des recettes prévisionnelles 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024 (Budgets Primitifs)

Imputation	BUDGET 2018	BUDGET + DM 2018	BUDGET 2019	BUDGET + DM 2019	BUDGET 2020	BUDGET 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024
Chp: 002 - Excédent antérieur reporté Fonc									
Chp: 013 - Atténuations de charges									
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	500,00	500,00	500,00	5 500,00	500,00	500,00	62 200,00	58 155,56	64 876,66
Chp: 70- Produits divers gestion	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	30 000,00	
courante									
TOTAL Fonctionnement - Recette	5 500,00	5 500,00	5 500,00	10 500,00	5 500,00	5 500,00	67 200,00	88 155,56	64 876,66

c) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses : présentation des dépenses prévisionnelles pour 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024 (Budgets primitifs)

Imputation	BUDGET 2018	BUDGET 2019	BUDGET 2020	BUDGET 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024
Opr: Non affecté	500,00	500,00	500,00	1 936,00			
Chp: 10 - stocks			500,00				
Chp: 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté		-	1 436,00				
Chp: 20 – Immobilisations incorporelles				1 436,00			
Chp: 23 – Immobilisations en cours						3 250,10	
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	500,00	500,00		500,00	62 200,00	58 155,56	64 876,66
Opr:		-					
TOTAL Investissement - Dépense	500,00	500,00	1 936,00	1 936,00	62 200,00	61 405,66	64 876,66

Recettes: présentations des recettes prévisionnelles pour 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024 (Budgets primitifs)

Envoyé en préfecture le 02/01/2024

Reçu en préfecture le 02/01/2024

ublié le

ID: 021-242101434-20231211-CC79122023-BF

Imputation	BUDGET 2018	BUDGET 2019	BUDGET 2020	BUDGET 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024
Opr: Non affecté	500,00	500,00	1 936,00	1 936,00			
Chp: 16- Emprunt et dettes assimilées	500,00	500,00	1 936,00	1 936,00	1 150,00		1 500,00
Chp: 10 - Dotations Fonds divers Réserves		-					
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section					61 050,00	61 405,66	63 376,66
TOTAL Investissement - Recette	500,00	500,00	1 936,00	1 936,00	62 200,00	61 405,66	64 876,66

3. BUDGET CENTRE EQUESTRE

Ce budget concerne la gestion du centre équestre de la Barotte objet d'une délégation de service public.

a) Budget primitif 2024:

 $Le\ budget\ primitif\ pour\ l'exercice\ 2024-Budget\ CENTRE\ EQUESTRE-s'équilibre\ comme\ suit:$

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses : 76 598,00 € Recettes : 76 598,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT:

Dépenses : 78 600,00 € Recettes : 78 600,00 €

b) Les principales dépenses et recettes de la section de fonctionnement

Dépenses: présentation des dépenses prévisionnelles 2018, 2019, 2020, 2021,2022, 2023 et 2024 (Budgets primitifs)

Imputation	BUDGET 2018	BUDGET + DM 2018	BUDGET 2019	BUDGET 2020	BUDGET 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024
o: 011 - Charges à caractère général	6 160,00	5 808,00	14 250,00	11 320,00	10 475,00	6 035,00	9 300,00	7 100,00
hp: 012 - Charges de pers et frais assimiles		352,00	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00
: 023 - Virement à la sect° d'investis.								
042 - Opérations d'ordre entre section	56 380,00	56 380,00	56 080,00	56 080,00	56 110,00	58 600,00	58 500,00	58 600,00
65 - Autres charges gestion courante	5,00	5,00	11,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Chp: 66 - Charges financières	30,00	30,00	40,00	40,00	30,00	30,00	9 500,00	10 388,00

Envoyé en préfecture le 02/01/2024

Reçu en préfecture le 02/01/2024

ublié le

ID: 021-242101434-20231211-CC79122023-BF

Reçu en préfecture le 02/01/2024

1-242101434-20231211-CC79122023-BF

Chp: 67 - Charges exceptionnelles							1 000,00		Publié	le
hp: 68 - Dotations aux provisions					50,00	2 000,00			ID : 02	1-
OTAL Fonctionnement - Dépense	62 575,00	62 575,00	70 881,00	67 950,00	67 175,00	67 175,00	78 810,00	76 59	98,00	

Recettes: présentation des recettes prévisionnelles 2018, 2019, 2020, 2021,2022, 2023 et 2024 (Budgets primitifs)

Imputation	BUDGET 2018	BUDGET + DM 2018	BUDGET 2019	BUDGET + DM 2019	BUDGET 2020	BUDGET 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024
Chp: 002 - Excédent antérieur reporté Fonc	738,88	738,88	1 781,35	1 781,35	775,00				
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	42 965,00	42 965,00	42 965,00	42 965,00	42 965,00	42 965,00	42 965,00	42 965,00	42 965,00
Chp: 70 - Produits des services	270,00	270,00	330,00	330,00					
Chp: 75 - Autres produits gestion courante	16 005,00	16 005,00	25 804,65	25 804,65	24 210,00	24 210,00	24 210,00	35 795,00	22 210,00
Chp: 77 - Produits exceptionnels	2 596,12	2 596,12							11 423,00
Chp: 78 – Reprises sur provisions								50,00	
TOTAL Fonctionnement - Recette	62 575,00	62 575,00	70 881,00	70 881,00	67 950,00	67 175,00	67 175,00	78 810,00	76 598,00

c) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses: présentation des dépenses prévisionnelles pour 2018, 2019, 2020, 2021,2022, 2023 et 2024 (Budgets primitifs)

Imputation	BUDGET 2018	BUDGET 2019	BUDGET 2020	BUDGET 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024
Opr: Non affecté	59 661,29	-					
Chp: 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	3 916,29	-					
Chp: 21 – Immobilisations corporelles						1 935,00	
Chp: 23 – Immobilisations en cours							20 000,00
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	42 965,00	42 965,00	42 965,00	42 965,00	42 965,00	42 965,00	42 965,00
Chp: 16 - Remboursement d'emprunts	12 780,00	12 920,00	13 080,00	13 300,00	13 400,00	13 600,00	13 800,00
Opr: 37 - CENTRE EQUESTRE	1 072,00	838,00	867,00	100 000,00	2 235,00		1 835,00
TOTAL Investissement - Dépense	60 733,29	56 723,00	56 912,00	156 265,00	58 600,00	58 500,00	78 600,00

Recettes: présentations des recettes prévisionnelles pour 2018, 2019, 2020, 2021,2022, 2023 et 2024 (Budgets primitifs)

Imputation	BUDGET 2018	BUDGET 2019	BUDGET 2020	BUDGET 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024
Opr: Non affecté	60 733,29	-					
Chp: 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté		643,65	832,00				
Chp: 16 - Emprunts				100 155,00			20 000,00
Chp: 021 - Virement de la section de fonct.	-	-					
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	56 380,00	56 079,35	56 080,00	56 110,00	58 600,00	58 500,00	58 600,00
Chp: 10 - Dotations Fonds divers Réserves	4 353,29	-					
Opr: 37 - CENTRE EQUESTRE	-	-					
TOTAL Investissement - Recette	60 733,29	56 723,00	56 912,00	156 265,00	58 600,00	58 500,00	78 600,00

4. BUDGET CHAUFFERIE BOIS

Ce budget concerne la chaufferie bois propriété de la Communauté de Communes située sur la Commune de Laignes.

a) Budget primitif 2024:

Le budget primitif pour l'exercice 2024 - Budget CHAUFFERIE BOIS – s'équilibre comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses : 99 754,00 € Recettes : 99 754,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT:

Dépenses : 53 400,00 € Recettes : 53 400,00 €

b) Les principales dépenses et recettes de la section de fonctionnement

Dépenses: présentation des dépenses prévisionnelles 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024 (Budgets primitifs)

Envoyé en préfecture le 02/01/2024

Reçu en préfecture le 02/01/2024

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC79122023-BF

Chp: 011 - Charges à caractère général	60 280,00	60 280,00	61 000,00	65 300,00	77 500,00	66 150,00	69 800,00	74 800,00	84 800,00
Chp: 012 - Charges de personnel	600,00	690,00	800,00	800,00	1 300,00	1 500,00	900,00	1 000,00	950,00
Chp: 022 - Dépenses imprévues Fonct	2 700,00	2 700,00	4 300,00						
Chp: 023 - Virement à la sect° d'investis.	11 710,00	11 710,00	35 941,73	35 941,73	20 620,00		11 000,00	16 000,00	
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	33 845,00	33 845,00	33 850,00	33 850,00	36 020,00	36 200,00	9 300,00	12 900,00	12 900,00
Chp: 65 - Autres charges gestion courante	5,00	5,00	16,27	16,27	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Chp: 66 - Charges financières	1 700,00	1 700,00	1 420,00	1 420,00	1 180,00	850,00	550,00	1 454,00	1 094,00
TOTAL Fonctionnement - Dépense	110 840,00	110 930,00	137 328,00	137 328,00	136 630,00	104 710,00	91 560,00	106 164,00	99 754,00

Recettes: présentation des recettes prévisionnelles 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024 (Budgets primitifs)

Imputation	BUDGET 2018	BUDGET + DM 2018	BUDGET 2019	BUDGET + DM 2019	BUDGET 2020	BUDGET 2021	BUDGET 2022	BUDGET 2023	BP 2024
Chp: 002 - Excédent antérieur reporté Fonc	15 370,19	15 370,19	35 338,79	35 338,79	40 152,00	/	/		
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	22 955,00	22 955,00	22 980,00	22 980,00	22 960,00	23 700,00	4 000,00	10 550,00	4 300,00
Chp: 70 - Produits des services	80 000,00	80 000,00	79 000,00	79 000,00	81 000,00	81 000,00	87 550,00	95 604,00	95 440,00
Chp: 75 - Autres pdts gestion courante	4,81	4,81	9,21	9,21	10,00	10,00	10,00	10,00	14,00
AL Fonctionnement - Recette	118 330,00	118 330,00	137 328,00	137 328,00	144 122,00	104 710,00	91 560,00	106 164,00	99 754,00

c) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses: présentation des dépenses prévisionnelles pour 2018, 2019, 2020, 2021,2022, 2023 et 2024 (Budgets primitifs)

Imputation	BP 2018	BP 2019	Propositions 2020	Crédits reportés	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BUDGET 2023	BP 2024
Opr: Non affecté	35 555,00	-					/		
Chp: 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	-	-	8 571,00		8 571,00	1	/		
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	22 955,00	22 980,00	22 960,00		22 960,00	23 700,00	4 000,00	10 550,00	4 300,00
020 – Dépenses imprévues						2 400,00	2 400,00		
Chp: 16 - Remboursement d'emprunts	12 600,00	12 950,00	28 680,00		28 680,00	27 400,00	17 600,00	24 000,00	14 100,00
Chp: 21 - Immobilisations corporelles								35 000,00	35 000,00
Opr: 53 - CHAUFFERIE BOIS	14 830,00	37 000,00	5 000,12	723,88	5 724,00	25 000,00	36 000,00		53 400,00

Envoyé en préfecture le 02/01/2024

Reçu en préfecture le 02/01/2024

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC79122023-BF

Recettes: présentations des recettes prévisionnelles pour 2018, 2019, 2020, 2021,2022, 2023 et 2024 (Budgets primitifs)

Imputation	Propositions 2018	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BUDGET 2023	BP 2024
Opr: Non affecté	50 385,00	50 385,00						
Chp: 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	994,04	994,04	3 138,27					
Chp: 16 – Emprunts et dettes					38 300,00	35 700,00	34 950,00	34 800,00
Chp: 21 - Immobilisations corporelles								
Chp: 021 - Virement de la section de fonct.	11 710,00	11 710,00	35 941,73	20 620,00		11 000,00	16 000,00	
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	33 845,00	33 845,00	33 850,00	36 020,00	36 200,00	9 300,00	12 900,00	12 900,00
Chp: 10 - Dotations Fonds divers Réserves	3 835,96	3 835,96	-	9 295,00	4 000,00	4 000,00	5 700,00	5 700,00
TOTAL Investissement - Recette	50 385,00	50 385,00	72 930,00	65 935,00	78 500,00	60 000,00	69 550,00	53 400,00

Envoyé en préfecture le 02/01/2024

Reçu en préfecture le 02/01/2024

ublié le

ID: 021-242101434-20231211-CC79122023-BF

Nota: Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L.5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC76122023-BF

IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 139 Nombre de membres présents : 35 Nombre de suffrages exprimés : 100

VOTES:

Pour : Contre : : Abstentions : ا ان

Date de convocation : 05/12/2023

Présenté par (1) Le Président,

A 21400 CHATILLON S/SEINE le 11/12/2023

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A 21400 CHATILLON S/SEINE, le 11/12/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) Le Président , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A 21400 CHATILLON S/SEINE,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

		- III	<i>(</i> ,		
AIGNAY LE DUC	Gilbert CHANGARNIER	200	BOUDREVILLE	Gilles BOITEUX	To The second
AISEY SUR SEINE	Gérard EME	140	BOUIX	Fabienne MATHIEU	A de la
AMPILLY LES BORDES	Luc BABOUILLARD		BREMUR ET VAUROIS	Gérard MALNOURY	
AMPILLY LE SEC	René REGNAULT	#	BRION SUR OURCE	Georges MORIN	
AUTRICOURT	Isabelle ROUMIER		BUNCEY	Christian BORNOT	CF
BAIGNEUX LES JUIFS	Didier ROBIN		BURE LES TEMPLIERS	Jean-Charles COLOMBO	
BALOT	Cédric GHEERAERT -		BUSSEAUT	Didier BREDIN	18
BEAULIEU	Laurence TOULOUSE		BUXEROLLES	Jeanne COLOMBET	
BEAUNOTTE	Michaël CAPLET	9	CERILLY	Christophe PINEL	
BELAN SUR OURCE	Thierry NAUDINOT	- Le	CHAMBAIN	Franck MOILLERON	
BELLENOD SUR SEINE	Valérie BOUCHARD	Sandard	CHAMESSON	François RIOTTE	A MORE
BENEUVRE	Alain GALLIMARD		CHANNAY	Hubert COLLIN	/
BILLY LES CHANCEAUX	Agnès BONFILS		CHARREY SUR SEINE	Fernando GONZALEZ	
BISSEY LA COTE	Jean-Louis CHAUMONNOT		CHATILLON SUR SEINE	Hubert BRIGAND	
BISSEY LA PIERRE	Emmanuel DE WAELE	- Wat 9	CHATILLON SUR SEINE	Stéphane BRULEY	

Reçu en préfecture le 21/12/2023 52LO

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC76122023-BF

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC76122023-BF

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

CHATILLON SUR Didier CAILLOUX CHAUGEY Violaine MONMARCHE SEINE CHATILLON SUR Bruno MANZONI Christian CARLI CHAUME (LA) SEINE CHATILLON SUR Victor CHARTON CHAUME LES BAIGNEUX Michel FRANCK SEINE CHATILLON SUR CHAUMONT LE BOIS Christine CHAUMONNOT Anne BOUHELIER SEINE CHATILLON SUR CHEMIN D'AISEY Pascal CHAUMONNOT Jean-Pierre MOIRET SEINE CHATILLON SUR Aurélie COURQUEUX COULMIER LE SEC Lydie MARTIN SEINE CHATILLON SUR Hervé DE GUILLEBON COURBAN Maxime VERSLYPE SEINE **CHATILLON SUR** Valérie DEFOSSE DUESME Bernard MONGENET SEINE **CHATILLON SUR** Françoise FLACELIERE **ECHALOT** Nicolas HOFFMANN SEINE CHATILLON SUR Béatrice FOISSEY **ESSAROIS** André LIPPIELLO SEINE CHATILLON SUR Sarah FRANCOIS ETALANTE **Eric DUDOUET** SEINE CHATILLON SUR François GA!LLARD **ETORMAY** François MOYOT SEINE CHATILLON SUR Françoise GEOFFROY **ETROCHEY** Joëlle PAYOT SEINE CHATILLON SUR Mathieu GROSMAIRE FAVEROLLES LES LUCEY Jean-François GIERA SEINE CHATILLON SUR FONTAINES-EN-Yves LEJOUR Christian DEMOINGEOT SEINE **DUESMOIS CHATILLON SUR** Aurore LALLEMAND **GEVROLLES** Nolwenn CLAUDON SEINE **CHATILLON SUR** Roland LEMAIRE **GOMMEVILLE** Jean-Paul ROMMEL SEINE CHATILLON SUR 124 Séverine MARTIN GOULLES (LES) Denise JACQUINOT SEINE CHATILLON SUR Joël MAYER GRANCEY SUR OURCE Roland VAN HECKE SEINE CHATILLON SUR Pierrette NOIROT GRISELLES Laurence TERRILLON SEINE CHATILLON SUR Géraldine PERRAUDIN **GURGY LA VILLE** Katia SULLEROT SEINE CHATILLON SUR Laurence PIANETTI GURGY-LE-CHÂTEAU Lo BOMMIER SEINE CHATILLON SUR Colette ROUSSEL JOURS-LES-BAIGNEUX Thierry AUBRY SEINE CHATILLON SUR LAIGNES Romain SILVESTRE Jean-Michel ANTONI SEINE CHATILLON SUR Audrey VERSTRAETE LAIGNES Jean-Claude THOMAS SEINE CHATILLON SUR Jérôme VEZIN LAIGNES Jean-Michel MARS SEINE



Envoyé en prefecture le 21/12/2023 52LO

ID: 021-242101434-20231211-CC76122023-BF

CDC CHATILLONNAIS S/S - CENTRE EQUESTRE - BP - 2 Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC76122023-BF

IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

			7		1
LARREY	Bernard SOUPAULT		POINCON-LES-LARREY	Patrice CHODAT	cheel
LEUGLAY	Frédéric NAUDET	0/	POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE	François POUHIN	
LIGNEROLLES	François LEBLOND	fill	POTHIERES	Jean-Pierre SCHAEFFER	4
LOUESME	Alain DOSSO		PRUSLY SUR OURCE	Alain VERPY	1 A
LUCEY	Alain TREXON		PUITS	Benoît DE VALOUS	
MAGNY LAMBERT	Raphaëlle VAUTRIN	of diking-	QUEMIGNY SUR SEINE	Philippe LECOEUR	
MAISEY LE DUC	Eric TILQUIN	6	RECEY SUR OURCE	Laurent SCHEMBRI	
MARCENAY	Didier BAPT		RIEL LES EAUX	Marc STIVALET	The
MASSINGY	Jérémie BRIGAND		ROCHEFORT SUR BREVON	Christian CHALIER	
MAUVILLY	Henri CHEVALLIER	Mecollie	ST BROING LES MOINES	Freddy CHEVALIER	
MENESBLE	Dominique CLAUDON	9	STE COLOMBE SUR SEINE	Cyril MAYER	0
MEULSON	Séverine GOUSTIAUX	0	STE COLOMBE SUR SEINE	Marie-Hélène THIERY	- Nad
MINOT	Frédérique VOIZEUX	0	STE COLOMBE SUR SEINE	Jean-Michel GUIRADO	
MOITRON	Maud LACHOUETTE	Kook	STE COLOMBE SUR SEINE	Yann REMY	
MOLESME	Jacques LAZZAROTTI	ĺΛ	ST GERMAIN LE ROCHEUX	Clémence LEGENDRE	Stall
MONTIGNY SUR AUBE	Philippe CHARDON	THE	ST MARC SUR SEINE	Vincent CHAUVOT	177-180M
MONTLIOT ET COURCELLES	Jean François BOUCHARD	di	8AVOISY	Denis SALOMON	Tiles
MONTMOYEN	Eric RAMOUSSE	March	SEMOND	Florence BOUCHARD	
MOSSON	Grégory HANUSZEK	0	TERREFONDREE	Baptiste BONGARD	. /
NICEY	Philippe HUGOT		THOIRES	Hubert MIGNARD	Mis
NOD SUR SEINE	Dominique BAYEN	(A)	VANNAIRE	Stéphane ROUSSEL	JA.
NOIRON SUR SEINE	Florent CHODAT	Doart	VANVEY	Philippe VINCENT	The state of the s
OBTREE	Philippe LEFEBVRE		VERTAULT	Jérôme KUHISOURO 01	5
OIGNY	Olivier PERRAUDIN		VEUXHAULLES SUR AUBE	Christophe VIARDOT	1
ORIGNY SUR SEINE	Patrice BAUDRY		VILLAINES EN DUESMOIS	Claude FONTAINE	
ORRET	Guillaume BEUGNOT		VILLEDIEU	Patrick GOUYETTE	a storage

Envoyé en prefecture le 21/12/2023 52LO

ID: 021-242101434-20231211-CC76122023-BF

CDC CHATILLONNAIS S/S - CENTRE EQUESTRE - BP - 2 Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC76122023-BF

IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

VIX VILLERS PATRAS Agnès CHAUMONNOT VILLIERS LE DUC Nicolas SCHMIT VILLOTTE SUR OUR Christophe FOUILLAND

Bénigne SCORDEL

VOULAINES LES Marcel VERNEVAUT **TEMPLIERS**

Reçu en préfecture le 21/12/2023 52LO

ID: 021-242101434-20231211-CC76122023-BF

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC77122023-BF

IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice #139 Nombre de membres présents : Nombre de suffrages exprimés :

VOTES:

Pour: Contre : LOO!

Abstentions:

9

Date de convocation: 05/12/2023

Présenté par (1) Le Président,

A 21400 CHATILLON S/SEINE le 11/12/2023

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A 21400 CHATILLON S/SEINE, le 11/12/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) Le Président , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A 21400 CHATILLON S/SEINE, le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

		M			440
AIGNAY LE DUC	Gilbert CHANGARNIER	27	BOUDREVILLE	Gilles BOITEUX	Z V
AISEY SUR SEINE	Gérard EME	100	BOUIX	Fabienne MATHIEU	Sta
AMPILLY LES BORDES	Luc BABOUILLARD		BREMUR ET VAUROIS	Gérard MALNOURY	
AMPILLY LE SEC	René REGNAULT	43	BRION SUR OURCE	Georges MORIN	
AUTRICOURT	Isabelle ROUMIER		BUNCEY	Christian BORNOT	C
BAIGNEUX LES JUIFS	Didier ROBIN		BURE LES TEMPLIERS	Jean-Charles COLOMBO	i = 1
BALOT	Cédric GHEERAERT		BUSSEAUT	Didier BREDIN	D>
BEAULIEU	Laurence TOULOUSE		BUXEROLLES	Jeanne COLOMBET	
BEAUNOTTE	Michaël CAPLET	F	CERILLY	Christophe PINEL	
BELAN SUR OURCE	Thierry NAUDINOT	15	CHAMBAIN	Franck MOILLERON	~ ^-
BELLENOD SUR SEINE	Valérie BOUCHARD	Endan	CHAMESSON	François RIOTTE	
BENEUVRE	Alain GALLIMARD		CHANNAY	Hubert COLLIN	
BILLY LES CHANCEAUX	Agnès BONFILS		CHARREY SUR SEINE	Fernando GONZALEZ	Lay
BISSEY LA COTE	Jean-Louis CHAUMONNOT	1	CHATILLON SUR SEINE	Hubert BRIGAND	-
BISSEY LA PIERRE	Emmanuel DE WAELE	W	CHATILLON SUR SEINE	Stéphane BRULEY	

Reçu en préfecture le 21/12/2023 52LO

ID: 021-242101434-20231211-CC77122023-BF

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC77122023-BF

IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

		ol.			
CHATILLON SUR SEINE	Didier CAILLOUX	faul	CHAUGEY	Violaine MONMARCHE	
CHATILLON SUR SEINE	Christian CARLI		CHAUME (LA)	Bruno MANZONI	
CHATILLON SUR SEINE	Victor CHARTON	0	CHAUME LES BAIGNEUX	Michel FRANCK	
CHATILLON SUR SEINE	Christine CHAUMONNOT	وقتعيما	CHAUMONT LE BOIS	Anne BOUHELIER	•
CHATILLON SUR SEINE	Pascal CHAUMONNOT		CHEMIN D'AISEY	Jean-Pierre MOIRET	1
CHATILLON SUR SEINE	Aurélie COURQUEUX	111	COULMIER LE SEC	Lydie MARTIN	
CHATILLON SUR SEINE	Hervé DE GUILLEBON	Halule H	COURBAN	Maxime VERSLYPE	1
CHATILLON SUR SEINE	Valérie DEFOSSE	H	рпезме	Bernard MONGENET	
CHATILLON SUR SEINE	Françoise FLACELIERE	Block	ECHALOT	Nicolas HOFFMANN	guly
CHATILLON SUR SEINE	Béatrice FOISSEY	0	ESSAROIS	André LIPPIELLO	
CHATILLON SUR SEINE	Sarah FRANCOIS	CA	ETALANTE	Eric DUDOUET	2
CHATILLON SUR SEINE	François GAILLARD	- Fan	ETORMAY	François MOYOT	
CHATILLON SUR SEINE	Françoise GEOFFROY	TO THE REAL PROPERTY.	ETROCHEY	Joëlle PAYOT	
CHATILLON SUR SEINE	Mathieu GROSMAIRE		FAVEROLLES LES LUCEY	Jean-François GIERA	giew.
CHATILLON SUR SEINE	Yves LEJOUR	Data	FONTAINES-EN- DUESMOIS	Christian DEMOINGEOT	4
CHATILLON SUR SEINE	Aurore LALLEMAND		GEVROLLES	Nolwenn CLAUDON	
CHATILLON SUR SEINE	Roland LEMAIRE	A	GOMMEVILLE	Jean-Paul ROMMEL	000
CHATILLON SUR SEINE	Séverine MARTIN		GOULLES (LES)	Denise JACQUINOT	farfacet
CHATILLON SUR SEINE	Joël MAYER	crof	GRANCEY SUR OURCE	Roland VAN HECKE	400
CHATILLON SUR SEINE	Pierrette NOIROT		GRISELLES	Laurence TERRILLON	
CHATILLON SUR SEINE	Géraldine PERRAUDIN	0	GURGY LA VILLE	Katia SULLEROT	
CHATILLON SUR SEINE	Laurence PIANETTI		GURGY-LE-CHÂTEAU	Loubsommier	
CHATILLON SUR SEINE	Colette ROUSSEL	Total	JOURS-LES-BAIGNEUX	Thierry AUBRY	VV
CHATILLON SUR SEINE	Romain SILVESTRE	1, Mall	LAIGNES	Jean-Michel ANTONI	The second
CHATILLON SUR SEINE	Audrey VERSTRAETE		LAIGNES	Jean-Claude THOMAS	
CHATILLON SUR SEINE	Jérôme VEZIN	VS	LAIGNES	Jean-Michel MARS	do

Envoyé en prefecture le 21/12/2023 52LO

ID: 021-242101434-20231211-CC77122023-BF

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC77122023-BF

IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

					A A
LARREY	Bernard SOUPAULT		POINCON-LES-LARREY	Patrice CHODAT	Chadle
LEUGLAY	Frédéric NAUDET	4	POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE	François POUHIN	A
LIGNEROLLES	François LEBLOND	Sille	POTHIERES	Jean-Pierre SCHAEFFER	4
LOUESME	Alain DOSSO		PRUSLY SUR OURCE	Alain VERPY	1
LUCEY	Alain TREXON	1 1 1	PUITS	Benoît DE VALOUS	
MAGNY LAMBERT	Raphaëlle VAUTRIN	Tautu	QUEMIGNY SUR SEINE	Philippe LECOEUR	-
MAISEY LE DUC	Eric TILQUIN	6	RECEY SUR OURCE	Laurent SCHEMBRI	
MARCENAY	Didier BAPT		RIEL LES EAUX	Marc STIVALET	#
MASSINGY	Jérémie BRIGAND	-0.0	ROCHEFORT SUR BREVON	Christian CHALIER	
MAUVILLY	Henri CHEVALLIER	Modes	ST BROING LES MOINES	Freddy CHEVALIER	
MENESBLE	Dominique CLAUDON	A	STE COLOMBE SUR SEINE	Cyril MAYER	170
MEULSON	Séverine GOUSTIAUX		STE COLOMBE SUR SEINE	Marie-Hélène THIERY	16
MINOT	Frédérique VOIZEUX		STE COLOMBE SUR SEINE	Jean-Michel GUIRADO	V
MOITRON	Maud LACHOUETTE	2000	STE COLOMBE SUR SEINE	Yann REMY	
MOLESME	Jacques LAZZAROTTI	1 1 1	ST GERMAIN LE ROCHEUX	Clémence LEGENDRE	Andle
MONTIGNY SUR AUBE	Philippe CHARDON	stat	ST MARC SUR SEINE	Vincent CHAUVOT	Moter
MONTLIOT ET COURCELLES	Jean François BOUCHARD	CAD.	SAVOISY	Denis SALOMON	Du-Jun
MONTMOYEN	Eric RAMOUSSE	of Contract	SEMOND	Florence BOUCHARD	
MOSSON	Grégory HANUSZEK	1	TERREFONDREE	Baptiste BONGARD	
NICEY	Philippe HUGOT	A Committee of the Comm	THOIRES	Hubert MIGNARD	plie
NOD SUR SEINE	Dominique BAYEN	8	VANNAIRE	Stéphane ROUSSEL	196
NOIRON SUR SEINE	Florent CHODAT	hoop	VANVEY	Philippe VINCENT	Charles
OBTREE	Philippe LEFEBVRE	25	VERTAULT	Jérôme KUHN	
OIGNY	Olivier PERRAUDIN		VEUXHAULLES SUR AUBE	Christophe VIARDOT	
ORIGNY SUR SEINE	Patrice BAUDRY		VILLAINES EN DUESMOIS	Claude FONTAINE	
ORRET	Guillaume BEUGNOT		VILLEDIEU	Patrick GOUYETTE	(Lead South

Reçu en préfecture le 21/12/2023 52LO

ID: 021-242101434-20231211-CC77122023-BF

CDC CHATILLONNAIS S/S - CHAUFFERIE BOIS - BP - 20 Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC77122023-BF

IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

VIX VILLERS PATRAS Agnès CHAUMONNOT **VOULAINES LES** VILLIERS LE DUC Nicolas SCHMIT TEMPLIERS VILLOTTE SUR OUR Christophe FOUILLAND

Bénigne SCORDEL

Marcel VERNEVAUT

Envoyé en prefecture le 21/12/2023 52LO

ID: 021-242101434-20231211-CC77122023-BF

CDC CHATILLONNAIS S/S - ORDURES MENAGERES - BP

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC78122023-BF

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 139 Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES:

Pour:

100

Contre:

0

Abstentions:

-

Date de convocation : 05/12/2023

Présenté par Le Président (1),

A 21400 CHATILLON S/SEINE, le 11/12/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A 21400 CHATILLON S/SEINE, le 11/12/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

21400 CHATIL OF SUR SHIVE

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A 21400 CHATILLON S/SEINE, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

BISSEY LA COTE

BISSEY LA PIERRE Emmanuel DE WAELE

Jean-Louis CHAUMONNOT

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif. AIGNAY LE DUC Gilbert CHANGARNIER **BOUDREVILLE** Gilles BOITEUX AISEY SUR SEINE Gérard EME BOUIX Fabienne MATHIEU AMPILLY LES **BREMUR ET VAUROIS** Luc BABOUILLARD Gérard MALNOURY BORDES AMPILLY LE SEC René REGNAULT **BRION SUR OURCE** Georges MORIN BUNCEY Christian BORNOT **AUTRICOURT** Isabelle ROUMIER **BAIGNEUX LES BURE LES TEMPLIERS Didier ROBIN** Jean-Charles COLOMBO JUIFS BALOT BUSSEAUT Didier BREDIN Cédric GHEERAERT BUXEROLLES BEAULIEU Laurence TOULOUSE Jeanne COLOMBET **BEAUNOTTE** Michaël CAPLET CERILLY Christophe PINEL **CHAMBAIN** Franck MOILLERON BELAN SUR OURCE Thierry NAUDINOT **BELLENOD SUR** Valérie BOUCHARD CHAMESSON François RIOTTE SEINE BENEUVRE **Hubert COLLIN** Alain GALLIMARD CHANNAY BILLY LES **CHARREY SUR SEINE** Agnès BONFILS Fernando GONZALEZ CHANCEAUX

CHATILLON SUR SEINE

CHATILLON SUR SEINE

Hubert BRIGAND

Stéphane BRULEY

Envoyé en préfecture le 21/12/2023 Reçu en préfecture le 21/12/2023 52LO

ID: 021-242101434-20231211-CC78122023-BF

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC78122023-BF

V – ARRETE ET SIGNATURES ARRETE ET SIGNATURES

	N			
Didier CAILLOUX	Loll	CHAUGEY	Violaine MONMARCHE	
Christian CARLI		CHAUME (LA)	Bruno MANZONI	
Victor CHARTON	0	CHAUME LES BAIGNEUX	Michel FRANCK	
Christine CHAUMONNOT	Long	CHAUMONT LE BOIS	Anne BOUHELIER	,
Pascal CHAUMONNOT		CHEMIN D'AISEY	Jean-Pierre MOIRET	M
Aurélie COURQUEUX	1 1	COULMIER LE SEC	Lydie MARTIN	TY
Hervé DE GUILLEBON	A. dy	COURBAN	Maxime VERSLYPE	X
Valérie DEFOSSE	14	BUESME	Bernard MONGENET	
Françoise FLACELIERE	Done	ECHALOT	Nicolas HOFFMANN	Youtho
Béatrice FOISSEY	Bu	ESSAROIS	André LIPPIELLO	
Sarah FRANCOIS	A.	ETALANTE	Eric DUDOUET	2
François GAILLARD	to 1	ETORMAY	François MOYOT	
Françoise GEOFFROY	A DE LA	ETROCHEY	Joëlle PAYOT	,
Mathieu GROSMAIRE	1000	FAVEROLLES LES LUCEY	Jean-François GIERA	Viel
Yves LEJOUR	lest .	FONTAINES-EN- DUESMOIS	Christian DEMOINGEOT	A
Aurore LALLEMAND		GEVROLLES	Nolwenn CLAUDON	
Roland LEMAIRE	4	GOMMEVILLE	Jean-Paul ROMMEL	/
Séverine MARTIN	्	GOULLES (LES)	Denise JACQUINOT	charles
Joël MAYER	chay	GRANCEY SUR OURCE	Roland VAN HECKE	10
Pierrette NOIROT	0	GRISELLES	Laurence TERRILLON	
Géraldine PERRAUDIN	Hi	GURGY LA VILLE	Katia SULLEROT	·
Laurence PIANETTI	~	GURGY-LE-CHÂTEAU	Lou BOMMIER	M
Colette ROUSSEL	10	JOURS-LES-BAIGNEUX	Thierry AUBRY	0
Romain SILVESTRE	M.M.	LAIGNES	Jean-Michel ANTONI	The state of the s
Audrey VERSTRAETE		LAIGNES	Jean-Claude THOMAS	
Jérôme VEZIN	Ver	LAIGNES	Jean-Michel MARS	MS
	Christian CARLI Victor CHARTON Christine CHAUMONNOT Pascal CHAUMONNOT Aurélie COURQUEUX Hervé DE GUILLEBON Valérie DEFOSSE Françoise FLACELIERE Béatrice FOISSEY Sarah FRANCOIS Françoise GEOFFROY Mathieu GROSMAIRE Yves LEJOUR Aurore LALLEMAND Roland LEMAIRE Séverine MARTIN Joël MAYER Pierrette NOIROT Géraldine PERRAUDIN Laurence PIANETTI Colette ROUSSEL Romain SILVESTRE Audrey VERSTRAETE	Christian CARLI Victor CHARTON Christine CHAUMONNOT Pascal CHAUMONNOT Aurélie COURQUEUX Hervé DE GUILLEBON Valérie DEFOSSE Françoise FLACELIERE Béatrice FOISSEY Sarah FRANCOIS François GAILLARD Françoise GEOFFROY Mathieu GROSMAIRE Yves LEJOUR Aurore LALLEMAND Roland LEMAIRE Séverine MARTIN Joël MAYER Pierrette NOIROT Géraldine PERRAUDIN Laurence PIANETTI Colette ROUSSEL Romain SILVESTRE Audrey VERSTRAETE	Christian CARLI Victor CHARTON CHAUME LES BAIGNEUX CHISTINE CHAUMONNOT CHEMIN D'AISEY COULMIER LE SEC ECHALOT ETROCHEY ETROCHEY FAVEROLLES LES LUCEY FONTAINES-EN- DUESMOIS GEVROLLES GOMMEVILLE GOMMEVILLE Séverine MARTIN GOULLES (LES) GRANCEY SUR OURCE GRISELLES GURGY-LE-CHÂTEAU COULTIER LE SHIGNEUX LAIGNES LAIGNES	Christian CARLI Victor CHARTON CHAUME LES BAIGNEUX CHAUMONT LE BOIS Anne BOUHELIER Pascal CHAUMONNOT CHEMIN D'AISEY Jean-Pierre MOIRET Aurélie COURQUEUX COULMIER LE SEC Lydie MARTIN COURBAN Maxime VERSLYPE DUESME Bernard MONGENET Françoise FLACELIERE FECHALOT Sarah FRANCOIS ETALANTE ETIC DUDOUET ETORMAY François MOYOT Françoise GEOFFROY Mathieu GROSMAIRE Yves LEJOUR Aurore LALLEMAND Roland LEMAIRE GOMMEVILLE GOMMEVILLE GOMMEVILLE GOMMEVILLE GOMMEVILLE GOMMEVILLE GOMMEVILLE GOMMEVILLE GOMMEVILLE GURGY-LE-CHÂTEAU LAUGNES Jean-Claude THOMAS Jean-Claude THOMAS Jean-Claude THOMAS

Reçu en préfecture le 21/12/2023 52LO

ID: 021-242101434-20231211-CC78122023-BF

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC78122023-BF

V – ARRETE ET SIGNATURES ARRETE ET SIGNATURES

					Not
LARREY	Bernard SOUPAULT		POINCON-LES-LARREY	Patrice CHODAT	Marke
LEUGLAY	Frédéric NAUDET	9	POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE	François POUHIN	200
LIGNEROLLES	François LEBLOND	Jele	POTHIERES	Jean-Pierre SCHAEFFER	4
LOUESME	Alain DOSSO		PRUSLY SUR OURCE	Alain VERPY	199
LUCEY	Alain TREXON	1 1	PUITS	Benoît DE VALOUS	
MAGNY LAMBERT	Raphaëlle VAUTRIN	Thating	QUEMIGNY SUR SEINE	Philippe LECOEUR	
MAISEY LE DUC	Eric TILQUIN	65	RECEY SUR OURCE	Laurent SCHEMBRI	
MARCENAY	Didier BAPT		RIEL LES EAUX	Marc STIVALET	F
MASSINGY	Jérémie BRIGAND	20	ROCHEFORT SUR BREVON	Christian CHALIER	
MAUVILLY	Henri CHEVALLIER	alco ede	ST BROING LES MOINES	Freddy CHEVALIER	
MENESBLE	Dominique CLAUDON	10	STE COLOMBE SUR SEINE	Cyril MAYER	7
MEULSON	Séverine GOUSTIAUX	3	STE COLOMBE SUR SEINE	Marie-Hélène THIERY	Thy-
MINOT	Frédérique VOIZEUX	Ο.	STE COLOMBE SUR SEINE	Jean-Michel GUIRADO	
MOITRON	Maud LACHOUETTE	1980	STE COLOMBE SUR SEINE	Yann REMY	
MOLESME	Jacques LAZZAROTTI	10	ST GERMAIN LE ROCHEUX	Clémence LEGENDRE	Ash
MONTIGNY SUR AUBE	Philippe CHARDON	A	ST MARC SUR SEINE	Vincent CHAUVOT	14 000
MONTLIOT ET COURCELLES	Jean François BOUÇHARD	1	SAVOISY	Denis SALOMON	Richo
MONTMOYEN	Eric RAMOUSSE	House	SEMOND	Florence BOUCHARD	å
MOSSON	Grégory HANUSZEK	189	TERREFONDREE	Baptiste BONGARD	/
NICEY	Philippe HUGOT	1	THOIRES	Hubert MIGNARD	MO
NOD SUR SEINE	Dominique BAYEN	4	VANNAIRE	Stéphane ROUSSEL	14
NOIRON SUR SEINE	Florent CHODAT	path	VANVEY	Philippe VINCENT	Chical
OBTREE	Philippe LEFEBVRE	W.	VERTAULT	Jérôme-KUHN SOURCOIN	B
OIGNY	Olivier PERRAUDIN	3	VEUXHAULLES SUR AUBE	Christophe VIARDOT	
ORIGNY SUR SEINE	Patrice BAUDRY		VILLAINES EN DUESMOIS	Claude FONTAINE	
ORRET	Guillaume BEUGNOT		VILLEDIEU	Patrick GOUYETTE	

Reçu en préfecture le 21/12/2023 52LG

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC78122023-BF

CDC CHATILLONNAIS S/S - ORDURES MENAGERES - BP - Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC78122023-BF

V – ARRETE ET SIGNATURES ARRETE ET SIGNATURES

Agnès CHAUMONNOT VILLERS PATRAS VILLIERS LE DUC Nicolas SCHMIT

VIX Bénigne SCORDEL

VOULAINES LES Marcel VERNEVAUT **TEMPLIERS**

Envoyé en prefecture le 21/12/2023 52LO

ID: 021-242101434-20231211-CC78122023-BF

Reçu en préfecture le 02/01/2024

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC79122023-BF

V - ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 139 Nombre de membres présents : Nombre de suffrages exprimés : ک

VOTES:

Pour:

Contre : Abstentions:

Date de convocation: 05/12/2023

Présenté par Le Président (1),

A 21400 CHATILLON S/SEINE, le 11/12/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A 21400 CHATILLON S/SEINE, le 11/12/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).



Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A 21400 CHATILLON S/SEINE, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président »

	'assemblée délibérante ; du conseil régional	de, de la Collectivité te	ritoriale unique de, de la métropole	e de du Conseil syndical de	مسمد
AIGNAY LE DUC	s est désormais facultatif. Gilbert CHANGARNIER	00	BOUDREVILLE	Gilles BOITEUX	R
AISEY SUR SEINE	Gérard EME	13	BOUIX	Fabienne MATHIEU	*
AMPILLY LES BORDES	Luc BABOUILLARD		BREMUR ET VAUROIS	Gérard MALNOURY	te
AMPILLY LE SEC	René REGNAULT	4	BRION SUR OURCE	Georges MORIN	E
AUTRICOURT	Isabelle ROUMIER		BUNCEY	Christian BORNOT	CX
BAIGNEUX LES JUIFS	Didier ROBIN		BURE LES TEMPLIERS	Jean-Charles COLOMBO	
BALOT	Cédric GHEERAERT	4	BUSSEAUT	Didier BREDIN	
BEAULIEU	Laurence TOULOUSE		BUXEROLLES	Jeanne COLOMBET	
BEAUNOTTE	Michaël CAPLET	9	CERILLY	Christophe PINEL	
BELAN SUR OURCE	Thierry NAUDINOT	"AS	CHAMBAIN	Franck MOILLERON	
BELLENOD SUR SEINE	Valérie BOUCHARD	Souchan	CHAMESSON	François RIOTTE	100
BENEUVRE	Alain GALLIMARD		CHANNAY	Hubert COLLIN	7
BILLY LES CHANCEAUX	Agnès BONFILS		CHARREY SUR SEINE	Fernando GONZALEZ	
BISSEY LA COTE	Jean-Louis CHAUMONNOT		CHATILLON SUR SEINE	Hubert BRIGAND	
BISSEY LA PIERRE	Emmanuel DE WAELE	- 11,	CHATILLON SUR SEINE	Stéphane BRULEY	

Envoyé en préfecture le 02/01/2024 Reçu en préfecture le 02/01/2024 52LO

ID: 021-242101434-20231211-CC79122023-BF

Reçu en préfecture le 02/01/2024

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC79122023-BF

V – ARRETE ET SIGNATURES ARRETE ET SIGNATURES

			t=		
CHATILLON SUR SEINE	Didier CAILLOUX	Jank	CHAUGEY	Violaine MONMARCHE	
CHATILLON SUR SEINE	Christian CARLI	-	CHAUME (LA)	Bruno MANZONI	
CHATILLON SUR SEINE	Victor CHARTON	^	CHAUME LES BAIGNEUX	Michel FRANCK	
CHATILLON SUR SEINE	Christine CHAUMONNOT	Surling.	CHAUMONT LE BOIS	Anne BOUHELIER	
CHATILLON SUR SEINE	Pascal CHAUMONNOT		CHEMIN D'AISEY	Jean-Pierre MOIRET	1
CHATILLON SUR SEINE	Aurélie COURQUEUX	110	COULMIER LE SEC	Lydie MARTIN	1
CHATILLON SUR SEINE	Hervé DE GUILLEBON	Hal II	COURBAN	Maxime VERSLYPE	X
CHATILLON SUR SEINE	Valérie DEFOSSE	P	DUESME	Bernard MONGENET	
CHATILLON SUR SEINE	Françoise FLACELIERE	Joes	ECHALOT	Nicolas HOFFMANN	Larth of
CHATILLON SUR SEINE	Béatrice FOISSEY	1	ESSAROIS	André LIPPIELLO	
CHATILLON SUR SEINE	Sarah FRANCOIS		ETALANTE	Eric DUDOUET	1
CHATILLON SUR SEINE	François GAILLARD	Har.	ETORMAY	François MOYOT	()
CHATILLON SUR SEINE	Françoise GEOFFROY	Took !	ETROCHEY	Joëlle PAYOT	C-1
CHATILLON SUR SEINE	Mathieu GROSMAIRE		FAVEROLLES LES LUCEY	Jean-François GIERA	Great
CHATILLON SUR SEINE	Yves LEJOUR	14	FONTAINES-EN- DUESMOIS	Christian DEMOINGEOT	
CHATILLON SUR SEINE	Aurore LALLEMAND	Ч	GEVROLLES	Nolwenn CLAUDON	
CHATILLON SUR SEINE	Roland LEMAIRE		GOMMEVILLE	Jean-Paul ROMMEL	1 0 1
CHATILLON SUR SEINE	Séverine MARTIN		GOULLES (LES)	Denise JACQUINOT	of princes
CHATILLON SUR SEINE	Joël MAYER	ways	GRANCEY SUR OURCE	Roland VAN HECKE	100
CHATILLON SUR SEINE	Pierrette NOIROT		GRISELLES	Laurence TERRILLON	
CHATILLON SUR SEINE	Géraldine PERRAUDIN	Q	GURGY LA VILLE	Katia SULLEROT	٨
CHATILLON SUR SEINE	Laurence PIANETTI		GURGY-LE-CHÂTEAU	Lou BOMMIER	M
CHATILLON SUR SEINE	Colette ROUSSEL	TA	JOURS-LES-BAIGNEUX	Thierry AUBRY	
CHATILLON SUR SEINE	Romain SILVESTRE	H, Melle	TAIGNES	Jean-Michel ANTONI	
CHATILLON SUR SEINE	Audrey VERSTRAETE		LAIGNES	Jean-Claude THOMAS	
CHATILLON SUR SEINE	Jérôme VEZIN	Vije	LAIGNES	Jean-Michel MARS	Clia
72		0			100



Envoyé en préfecture le 02/01/2024 Envoyé en prefecture le 02/01/2024 52LO

ID: 021-242101434-20231211-CC79122023-BF

Reçu en préfecture le 02/01/2024

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC79122023-BF

V - ARRETE ET SIGNATURES ARRETE ET SIGNATURES

					Atonio
LARREY	Bernard SOUPAULT		POINCON-LES-LARREY	Patrice CHODAT	Ch coly
LEUGLAY	Frédéric NAUDET	0	POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE	François POUHIN	1
LIGNEROLLES	François LEBLOND	Jelly	POTHIERES	Jean-Pierre SCHAEFFER	4
LOUESME	Alain DOSSO		PRUSLY SUR OURCE	Alain VERPY	11-1
LUCEY	Alain TREXON		PUITS	Benoît DE VALOUS	
MAGNY LAMBERT	Raphaëlle VAUTRIN	Mailie	QUEMIGNY SUR SEINE	Philippe LECOEUR	
MAISEY LE DUC	Eric TILQUIN -	6	RECEY SUR OURCE	Laurent SCHEMBRI	
MARCENAY	Didier BAPT		RIEL LES EAUX	Marc STIVALET	#
MASSINGY	Jérémie BRIGAND		ROCHEFORT SUR BREVON	Christian CHALIER	
MAUVILLY	Henri CHEVALLIER	Mecalere	ST BROING LES MOINES	Freddy CHEVALIER	
MENESBLE	Dominique CLAUDON	De	STE COLOMBE SUR SEINE	Cyril MAYER	079
MEULSON	Séverine GOUSTIAUX	98	STE COLOMBE SUR SEINE	Marie-Hélène THIERY	169
MINOT	Frédérique VOIZEUX	N 1	STE COLOMBE SUR SEINE	Jean-Michel GUIRADO	
MOITRON	Maud LACHOUETTE	080 Q	STE COLOMBE SUR SEINE	Yann REMY	
MOLESME	Jacques LAZZAROTTI	/ ^	ST GERMAIN LE ROCHEUX	Clémence LEGENDRE	Auth
MONTIGNY SUR AUBE	Philippe CHARDON	A194	ST MARC SUR SEINE	Vincent CHAUVOT	Dally
MONTLIOT ET COURCELLES	Jean François BOUCHARD	12/15	SAVOISY	Denis SALOMON	Man The
MONTMOYEN	Eric RAMOUSSE	THE TOPAN	SEMOND	Florence BOUCHARD	
MOSSON	Grégory HANUSZEK	Ve	TERREFONDREE	Baptiste BONGARD	
NICEY	Philippe HUGOT	13	THOIRES	Hubert MIGNARD	Myc
NOD SUR SEINE	Dominique BAYEN	45	VANNAIRE	Stéphane ROUSSEL	
NOIRON SUR SEINE	Florent CHODAT	Hooly	VANVEY	Philippe VINCENT	Migel
OBTREE	Philippe LEFEBVRE		VERTAULT	Jérôme KUHNBAIRGO	B
OIGNY	Olivier PERRAUDIN	-	VEUXHAULLES SUR AUBE	Christophe VIARDOT	
ORIGNY SUR SEINE	Patrice BAUDRY		VILLAINES EN DUESMOIS	Claude FONTAINE	
ORRET	Guillaume BEUGNOT		VILLEDIEU	Patrick GOUYETTE	(July)

Envoyé en préfecture le 02/01/2024 Envoyé en prefecture le 02/01/2024 52LO

ID: 021-242101434-20231211-CC79122023-BF

CDC CHATILLONNAIS S/S - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2 Envoyé en préfecture le 02/01/2024

Reçu en préfecture le 02/01/2024

ID: 021-242101434-20231211-CC79122023-BF

Publié le

V – ARRETE ET SIGNATURES ARRETE ET SIGNATURES

Agnès CHAUMONNOT VILLERS PATRAS Nicolas SCHMIT VILLIERS LE DUC VILLOTTE SUR OUR Christophe FOUILLAND

VIX Bénigne SCORDEL

VOULAINES LES

Marcel VERNEVAUT **TEMPLIERS**

Envoyé en préfecture le 02/01/2024 Reçu en préfecture le 02/01/2024 52LO

ID: 021-242101434-20231211-CC79122023-BF

CDC CHATILLONNAIS S/S - ZONE ACTIVITE ECONOMIQUE - E Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 139 Nombre de membres présents : 85 Nombre de suffrages exprimés: ノロロ

VOTES:

Pour: Contre:

Abstentions:

Date de convocation: 05/12/2023

Présenté par Le Président (1),

A 21400 CHATILLON S/SEINE, le 11/12/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A 21400 CHATILLON S/SEINE, le 11/12/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).



Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A 21400 CHATILLON S/SEINE, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité jerritoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

AIGNAY LE DUC	Gilbert CHANGARNIER		BOUDREVILLE	Gilles BOITEUX	7
AISEY SUR SEINE	Gérard EME		BOUIX	Fabienne MATHIEU	Sta
AMPILLY LES BORDES	Luc BABOUILLARD		BREMUR ET VAUROIS	Gérard MALNOURY	
AMPILLY LE SEC	René REGNAULT	A A	BRION SUR OURCE	Georges MORIN	
AUTRICOURT	Isabelle ROUMIER		BUNCEY	Christian BORNOT	Cont
BAIGNEUX LES JUIFS	Didier ROBIN		BURE LES TEMPLIERS	Jean-Charles COLOMBO	
BALOT	Cédric GHEERAERT		BUSSEAUT	Didier BREDIN	1
BEAULIEU	Laurence TOULOUSE	_	BUXEROLLES	Jeanne COLOMBET	
BEAUNOTTE	Michaël CAPLET	0)	CERILLY	Christophe PINEL	
BELAN SUR OURCE	: Thierry NAUDINOT	1	CHAMBAIN	Franck MOILLERON	
BELLENOD SUR SEINE	Valérie BOUCHARD	Bondal	CHAMESSON	François RIOTTE	AR S
BENEUVRE	Alain GALLIMARD		CHANNAY	Hubert COLLIN	
BILLY LES CHANCEAUX	Agnès BONFILS		CHARREY SUR SEINE	Fernando GONZALEZ	
BISSEY LA COTE	Jean-Louis CHAUMONNOT	1-	CHATILLON SUR SEINE	Hubert BRIGAND	
BISSEY LA PIERRE	Emmanuel DE WAELE	100	CHATILLON SUR SEINE	Stéphane BRULEY	

Envoyé en prefecture le 21/12/2023 52LO

ID: 021-242101434-20231211-CC75122023-BF

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC75122023-BF

V – ARRETE ET SIGNATURES ARRETE ET SIGNATURES

CHATILLON SUR SEINE	Didier CAILLOUX	and	CHAUGEY	Violaine MONMARCHE	
CHATILLON SUR SEINE	Christian CARLI	4	CHAUME (LA)	Bruno MANZONI	S
CHATILLON SUR SEINE	Victor CHARTON	0	CHAUME LES BAIGNEUX	Michel FRANCK	
CHATILLON SUR SEINE	Christine CHAUMONNOT	Tours	CHAUMONT LE BOIS	Anne BOUHELIER	ì
CHATILLON SUR SEINE	Pascal CHAUMONNOT		CHEMIN D'AISEY	Jean-Pierre MOIRET	1~
CHATILLON SUR SEINE	Aurélie COURQUEUX	1711	COULMIER LE SEC	Lydie MARTIN	1
CHATILLON SUR SEINE	Hervé DE GUILLEBON	N.M.	COURBAN	Maxime VERSLYPE S	1
CHATILLON SUR SEINE	Valérie DEFOSSE	X	DUESME	Bernard MONGENET	
CHATILLON SUR SEINE	Françoise FLACELIERE	Saes	ECHALOT	Nicolas HOFFMANN	guthe of
CHATILLON SUR SEINE	Béatrice FOISSEY	Cà	ESSAROIS	André LIPPIELLO	
CHATILLON SUR SEINE	Sarah FRANCOIS	SK	ETALANTE	Eric DUDOUET	1
CHATILLON SUR SEINE	François GAILLARD	Chi	ETORMAY	François MOYOT	
CHATILLON SUR SEINE	Françoise GEOFFROY	JOHN T	ETROCHEY	Joëlle PAYOT	
CHATILLON SUR SEINE	Mathieu GROSMAIRE	'	FAVEROLLES LES LUCEY	Jean-François GIERA	Gine
CHATILLON SUR SEINE	Yves LEJOUR		FONTAINES-EN- DUESMOIS	Christian DEMOINGEOT	4
CHATILLON SUR SEINE	Aurore LALLEMAND	,	GEVROLLES	Nolwenn CLAUDON	
CHATILLON SUR SEINE	Roland LEMAIRE	4	GOMMEVILLE	Jean-Paul ROMMEL	
CHATILLON SUR SEINE	Séverine MARTIN	31	GOULLES (LES)	Denise JACQUINOT	Jacker &
CHATILLON SUR SEINE	Joël MAYER	cross	GRANCEY SUR OURCE	Roland VAN HECKE	ya-
CHATILLON SUR SEINE	Pierrette NOIROT		GRISELLES	Laurence TERRILLON	
CHATILLON SUR SEINE	Géraldine PERRAUDIN	1	GURGY LA VILLE	Katia SULLEROT	
CHATILLON SUR SEINE	Laurence PIANETTI		GURGY-LE-CHÂTEAU	LowBOMMIER	Whi
CHATILLON SUR SEINE	Colette ROUSSEL	THE	JOURS-LES-BAIGNEUX	Thierry AUBRY	0
CHATILLON SUR SEINE	Romain SILVESTRE	MAN	LAIGNES	Jean-Michel ANTONI	A Common of the
CHATILLON SUR SEINE	Audrey VERSTRAETE		LAIGNES	Jean-Claude THOMAS	ar.
CHATILLON SUR SEINE	Jérôme VEZIN	Veg	LAIGNES	Jean-Michel MARS ~	Mus

Envoyé en prefecture le 21/12/2023 52LO

ID: 021-242101434-20231211-CC75122023-BF

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC75122023-BF

V – ARRETE ET SIGNATURES ARRETE ET SIGNATURES

		<u>, </u>	r		A
LARREY	Bernard SOUPAULT		POINCON-LES-LARREY	Patrice CHODAT	Charle
LEUGLAY	Frédéric NAUDET	9	POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE	François POUHIN	1
LIGNEROLLES	François LEBLOND	July	POTHIERES	Jean-Pierre SCHAEFFER	The
LOUESME	Alain DOSSO		PRUSLY SUR OURCE	Alain VERPY	11
LUCEY	Alain TREXON		PUITS	Benoît DE VALOUS	
MAGNY LAMBERT	Raphaëlle VAUTRIN	Talus	QUEMIGNY SUR SEINE	Philippe LECOEUR	195
MAISEY LE DUC	Eric TILQUIN	1	RECEY SUR OURCE	Laurent SCHEMBRI	
MARCENAY	Didier BAPT		RIEL LES EAUX	Marc STIVALET	Ale
MASSINGY	Jérémie BRIGAND	201	ROCHEFORT SUR BREVON	Christian CHALIER	
MAUVILLY	Henri CHEVALLIER	of level	ST BROING LES MOINES	Freddy CHEVALIER	
MENESBLE	Dominique CLAUDON	00	STE COLOMBE SUR SEINE	Cyril MAYER	1
MEULSON	Séverine GOUSTIAUX	i i i i	STE COLOMBE SUR SEINE	Marie-Hélène THIERY	+1
MINOT	Frédérique VOIZEUX	0	STE COLOMBE SUR SEINE	Jean-Michel GUIRADO	1, ,
MOITRON	Maud LACHOUETTE	100	STE COLOMBE SUR SEINE	Yann REMY	
MOLESME	Jacques LAZZAROTTI	11	ST GERMAIN LE ROCHEUX	Clémence LEGENDRE	Holl
MONTIGNY SUR AUBE	Philippe CHARDON	11/2	ST-MARC SUR SEINE	Vincent CHAUVOT	Diffelle
MONTLIOT ET COURCELLES	Jean François BOUCHARD	71	SAVOISY	Denis SALOMON	01
MONTMOYEN	Eric RAMOUSSE	Mound	SEMOND	Florence BOUCHARD	
MOSSON	Grégory HANUSZEK	7	TERREFONDREE	Baptiste BONGARD	_
NICEY	Philippe HUGOT	A COLUMN TO THE PARTY OF THE PA	THOIRES	Hubert MIGNARD	Miss
NOD SUR SEINE	Dominique BAYEN	1	VANNAIRE	Stéphane ROUSSEL	12/
NOIRON SUR SEINE	Florent CHODAT	Burk	YANVEY	Philippe VINCENT	(Mary
OBTREE	Philippe LEFEBVRE	2	VERTAULT	Jérôme KUHN MP	\$
OIGNY	Olivier PERRAUDIN		VEUXHAULLES SUR AUBE	Christophe VIARDOT	
ORIGNY SUR SEINE	Patrice BAUDRY		VILLAINES EN DUESMOIS	Claude FONTAINE	
ORRET	Guillaume BEUGNOT		VILLEDIEU	Patrick GOUYETTE	dia dia

Envoyé en prefecture le 21/12/2023 52LO

ID: 021-242101434-20231211-CC75122023-BF

CDC CHATILLONNAIS S/S - ZONE ACTIVITE ECONOMIQUE - E Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

ID: 021-242101434-20231211-CC75122023-BF

Publié le

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

VIX

Bénigne SCORDEL

VOULAINES LES TEMPLIERS

Marcel VERNEVAUT

VILLOTTE SUR OUR Christophe FOUILLAND

VILLERS PATRAS

VILLIERS LE DUC

Agnès CHAUMONNOT

Nicolas SCHMIT

Reçu en préfecture le 21/12/2023 **5**²**LO**

Publié le

ID: 021-242101434-20231211-CC75122023-BF